

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

86c ANNEE No. 2

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI 4 MARS 1938

PRÉFET APOSTOLIQUE EN CHINE

Lacorporation de S. Simon désire que ses électeurs soient tous bien qualifiés

Elle ne peut admettre que 21 citoyens possèdent ensemble une propriété ordinaire, dans le seul but apparent de se qualifier politiquement. — Le juge lui donne gain de cause.

M. L.-H. MARCOTTE

Le magistrat de district Emile Marin a rendu jugement dans une cause qui intéresse fortement la population de notre ville et de toute la région: celle d'Adélaïde Carrière, de Saint-Simon de Bagot, contre la corporation de Saint-Simon. De concert avec 18 autres demandeurs, M. Carrière en appelait d'une décision rendue par le Conseil de Saint-Simon le 14 juin, 1937, et demandait que celui-ci fût forcé de réviser et d'amender le rôle d'évaluation en bifant le nom de l'ancien propriétaire d'un immeuble pour lui substituer le sien comme propriétaire par indivis dudit immeuble, conformément au code municipal.

Par l'intermédiaire de M. T.-A. Fontaine, C.R., M.P., et Victor Chabot, C.R., la corporation de la paroisse de Saint-Simon soumet que M. L.-H. Marcotte, ancien maire de cette paroisse, a vendu l'immeuble en question à 21 personnes domiciliées en différentes paroisses dont plusieurs seraient notoirement insolubles, toutes parentes ou amies dudit Marcotte et sympathiques à ses idées politiques, mais qu'aucun de ces prétendus acquéreurs n'a jamais eu l'intention sincère et arrêtée de devenir propriétaire de bonne foi dudit immeuble, qu'en fait le demandeur Carrière, pas plus qu'aucun de ses prétendus coacquéreurs, n'a jamais eu la possession actuelle et matérielle du dit immeuble et que c'est ledit L.-H. Marcotte qui est resté propriétaire et en possession de l'immeuble et qu'il a continué à exploiter et à cultiver la terre à son bénéfice, comme si l'acte de vente n'eût pas été passé, que le prétendu acte authentique du demandeur Carrière est un acte fictif, simulé, inexistant, nul et de mauvaise foi, passé entre le dit L.-H. Marcotte et le demandeur Carrière dans le but apparent de faire du demandeur un électeur municipal dans la municipalité défenderesse et indirectement de permettre au dit L.-H. Marcotte, de contrôler les élections municipales ou scolaires à Saint-Simon, ce dernier ayant été défait comme maire aux élections municipales de 1937 par une majorité adverse de 16 voix.

La corporation défenderesse soumet de plus que c'est M. Marcotte, supposé vendeur de l'immeuble, qui a demandé et tenté d'obtenir la substitution du nom de Carrière au sien sur le rôle d'évaluation comme propriétaire de l'immeuble et que, du reste, le demandeur n'a aucun intérêt dans la présente action et qu'il n'agit qu'en qualité de prête-nom pour le bénéfice du dit L.-H. Marcotte, qui, au fond, est le seul véritable demandeur dans la présente cause. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, la corporation de la paroisse de Saint-Simon demande que le prétendu acte de vente passé le 7 juin 1937 entre L.-H. Marcotte et E. Véronneau et al soit déclaré fictif, simulé, frauduleux, inexistant, illégal et nul, et que ledit acte et son enregistrement soient cassés et annulés et qu'il soit déclaré que la défenderesse avait raison de passer sa résolution rejetant la demande dudit Marcotte pour substitution de nom de propriétaire au rôle d'évaluation de la défenderesse afin que l'action du demandeur soit renvoyée avec dépens.

L'audition de cette cause a pris plusieurs séances du tribunal et un grand nombre de témoins ont été entendus.

Le juge Emile Marin a donné gain de cause à la corporation de la paroisse de Saint-Simon, en déclarant le plaidoyer du demandeur mal fondé et maintenant les conclusions du plaidoyer de la défenderesse, le tout avec dépens contre le demandeur.

Ce jugement est rendu dans toutes les causes au nombre de 19. Cette cause qui prend fin a suscité beaucoup d'intérêt.

Le R. P. Durand, O.F.M., nommé préfet apostolique de la mission Wei-Hai-Wei

ANCIEN DU SEMINAIRE

Le T.R. P. Prosper Durand, O.F.M., de la province de Saint-Joseph du Canada, vient d'être désigné par le Saint-Siège comme premier préfet apostolique de la mission de Wei-Hai-Wei, en Chine, récemment érigée en préfecture apostolique. S.E. Mgr Durand est bien connu à Saint-Hyacinthe, où il a fait ses études secondaires. Il est né à Coaticook, le 13 novembre 1885. Après ses études primaires à Joliette, ses études classiques au Séminaire de notre ville, il fit sa théologie au Studium franciscain de Québec et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1912. La même année, il partit pour le vicariat apostolique de Chefou en Chine, auquel il appartient jusqu'à l'érection de Wei-Hai-Wei en mission indépendante. La Sacrée-Congrégation de la Propagande le nomma alors Supérieur ecclésiastique de la nouvelle mission. Le décret date du 29 janvier 1932. Le titulaire a été maintenu à ce poste bien qu'à plusieurs reprises il ait offert sa démission.

Le Dr Joseph-A. Girouard est décédé mardi matin à Lewiston, Me., à 73 ans

Deux bourses qui sont offertes

La Provision Trades Association, Montréal, a décidé d'offrir deux bourses de \$100, chacune à deux jeunes gens, pour spécialisation dans la fabrication du beurre et du fromage. L'une de ces bourses est destinée à un cours à l'École de Laiterie de la province, sise à Saint-Hyacinthe, l'autre à un cours à l'Eastern Dairy School de Kemptville, Ont. Les candidats à ces bourses devront avoir de l'expérience comme apprentis dans la fabrication des produits nommés.

M. V. SYLVESTRE PRESIDENT DE CETTE SOCIÉTÉ

Il devient président de la Société Générale des Eleveurs de la province. — Conseils de direction des sociétés d'éleveurs de chevaux et de bovins canadiens.

A la suite du Congrès des Eleveurs d'animaux de race pure, qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, divers conseils de direction des sociétés intéressées, ont été constitués comme suit:

Société générale des Eleveurs: MM. Victor Sylvestre, président, Saint-Hyacinthe; J.-P. Beauchemin, 1er vice-président, Verchères; Médéric Sainte-Marie, 2e vice-président, Compton; directeurs, MM. S.-J. Chagnon, Deschambault; Josaphat Laliberté, Saint-Henri de Lévis; Secrétaire, M. Andréa Saint-Pierre, B.S.A., Saint-Hyacinthe.

Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens: MM. Victor Sylvestre, président, Saint-Hyacinthe; Joseph Hébert, vice-président, Bécancour; secrétaire, M. Andréa Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe; directeurs, MM. Alexandre Fournier, Montmagny; Josaphat Laliberté, Saint-Henri de Lévis; Rosario Pelletier, Sainte-Anne-de-la-Pocatière; Joseph Couture, Loretteville; Luc Castonguay, Saint-François; Gaudios Pouliot, La Durantaye; Dr J.-H. Vigneau, Trois-Rivières; Arthur Fréchet, Saint-Norbert de Berthier; Hectance Charpentier, Clairvaux, (Bagot).

Société des Eleveurs de Bovins Canadiens: MM. Josaphat Laliberté, président, Saint-Henri de Lévis; J.-B. Dorais, vice-président, Sainte-Anne de Stukely; Andréa Saint-Pierre, se-

Le défunt était natif de Saint-Hyacinthe et il avait fait ses études au Séminaire de notre ville. — Médecin-poète, auteur de deux recueils de poèmes. — Funérailles à Saint-Hyacinthe.

Le courrier des Etats-Unis nous apprend la mort du Dr Joseph-A. Girouard, survenue mardi à Lewiston, Me., après une maladie de quelques jours. Le défunt était âgé de 73 ans. Il était né à Saint-Hyacinthe et il avait fait ses études classiques au Séminaire de notre ville, sa médecine à l'Université Laval de Québec. Il s'établit d'abord dans le Montana, puis à Westbrook, Me., avant de se fixer définitivement à Lewiston. Il avait épousé à Saint-Hyacinthe Mlle Annie Burke, qui le précéda dans la tombe en 1923 et fut inhumée dans notre ville. Le défunt ne laisse qu'une fille, Mlle Marguerite Girouard, de Lewiston, et un frère, le Dr Léonard Girouard, de Sarasota, Floride. Un autre de ses frères, aussi médecin, est mort il y a de nombreuses années. Le Dr Girouard était un écrivain en vue chez les Franco-Américains. Il a publié en 1909 un recueil de poèmes intitulé *Au fil de la vie*, et un autre ouvrage, *Frangements de rêve*, était en préparation au moment de sa mort. Les restes mortels du défunt ont été transportés à Saint-Hyacinthe, où un service funèbre a été chanté jeudi à la cathédrale.

L'HEURE FRANÇAISE DE MANCHESTER, N.H.

La ville de Manchester, N.H., a depuis le 26 février son *Heure française*, au poste radio-téléphonique WFEA. Cette *Heure* est irradiée le mardi soir, à partir de 8 heures. Un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Josaphat Benoit, journaliste et rédacteur de l'*Avenir national* de Manchester, a été choisi comme l'un des deux directeurs et annonceurs.

crétaire, Saint-Hyacinthe; directeurs, MM. Hectance Charpentier, Clairvaux; Jos.-C. Lemieux, l'Islet; Eugène Belzile, Amqui; Camille Archambault, Saint-Paul l'Ermitte; Léon Girardin, Yamachiche; Edmond Pilote, Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean. Les représentants de la Société auprès du bureau des Annales nationales sont MM. Adrien Morin, de Québec, et Stanislas-J. Chagnon, Deschambault.

VOYAGE EN EUROPE DU DR R. RAJOTTE

Le Dr R. Rajotte, médecin-vétérinaire de Québec, instructeur du service provincial de l'élevage des animaux à fourrure, vient de partir pour l'Allemagne et la Norvège, où il visitera les principales fermes d'élevage d'animaux à fourrure, et se mettra au courant des derniers développements. La nouvelle nous a été annoncée ici, au bureau-chef de l'Association des Eleveurs de Renards Argentés. Le Dr Rajotte, qui est un ancien de notre ville, se rendra également en France et en Angleterre, et son absence sera d'environ deux mois. Mme Rajotte accompagne son mari dans son voyage.

M. A. S.-GERMAIN EST DECÉDÉ A L'AGE DE 86 ANS

Le défunt était un des plus vieux citoyens de notre ville. — Il ne laisse qu'une fille, Mme Vve Alphonse Bernier, de cette ville, et des neveux et nièces.

Un des plus vieux citoyens de cette ville, M. Arthur Saint-Germain, est décédé ces jours derniers chez sa fille, Mme Vve Alphonse Bernier, à l'âge de 86 ans. Outre sa fille, le défunt ne laisse que des neveux et nièces: MM. Horace Daniel et Couillard Saint-Germain, Saint-Hyacinthe; Sabin Saint-Germain, New York; Mme A. De Tenancourt Fall River, Mass; Mlle Gertrude de Saint-Germain, religieuse missionnaire au Japon; Mme Gustave Guertin, Joliette; Mme Hervé L'Heureux, Montréal; Mme A. Gagné, Edmonton, Alberta. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de cette ville. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Pierre Loisel, assisté de MM. les abbés Anselme Longpré et Omer Cloutier, comme diacre et sous-diacre.

HARRY KULA A ETE CONDAMNE A LA PRISON

Il est trouvé coupable d'avoir converti à son usage personnel de l'argent appartenant à la compagnie People's Stores Limited. — Procès qui durait depuis plus d'un an.

Harry Kula, de Montréal, a été condamné ici samedi dernier à six mois de prison, par le magistrat de district Emile Marin. Kula était accusé d'avoir converti à son usage personnel une somme d'environ \$2000., alors qu'il était gérant de la succursale de *People's Stores Limited* à Saint-Hyacinthe, il y a quelques années. La Couronne a prouvé nettement un vol de \$53.24, à la suite d'une transaction de Kula, au nom de *People's Store*, avec le magasin *Chenette & Fontaine*, de cette ville. Le juge a trouvé que Kula, de façon générale, n'avait pas rendu compte de façon satisfaisante de son administration, auprès de ses supérieurs, estimant que les plaintes logées par eux étaient fondées dans leur ensemble. Le procès durait depuis plus d'un an. Kula est le même individu qui s'est avoué coupable, à Montréal, d'avoir fait partie d'une organisation de faussaires.

Neuvaine à saint Joseph

Une grande neuvaine de prières commencera mercredi prochain, 11 mars, à l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'occasion du mois de saint Joseph. Elle se terminera avec la fête de saint Joseph, le soir du 19 mars.

Chaque soir de la neuvaine, à 7 h 30, il y aura un exercice solennel avec prières, prédication, salut du T.S. Sacrement et vénération de la relique de saint Joseph.

Il y aura un prédicateur étranger chaque soir de la neuvaine.

Le jour de la fête, le 19 mars, messe à 6 h 30 et 7 h 30, pèlerinage dans l'après-midi. Allons à saint Joseph. La puissance au ciel du chef vigilant et aimant de la sainte Famille est sans conteste. Sur la terre, cette puissance de saint Joseph s'affirme plus grande que jamais, au point que S.S. Pie XI recommande, comme remède souverain contre le communisme athée "le recours à saint Joseph". La plus cordiale bienvenue est assurée à tous.

Le discours de S. E. Mgr Desranleau, à l'occasion de sa cons. épiscopale

Au banquet qui suivit la cérémonie de la consécration, jeudi dernier, le nouvel évêque coadjuteur de Sherbrooke prononce le discours dont on trouvera le texte ci-dessous.

HOMMAGE A S.S. PIE XI

Eminentissime Seigneur, Excellence révérendissime, révérendissime Père-Abbé, Messieurs, honorables messieurs, messieurs les chanoines, révérends Pères supérieurs de religieux, chers confrères dans le sacerdoce, mesdames et messieurs: Dieu a toujours été très bon pour moi: de ses grâces et de ses faveurs il m'a largement comblé. A diverses reprises, il a laissé peser sur ma tête sa main divine et toute ma charpente d'homme en a été ébranlée; plus souvent et plus longuement, car il est Père et il sait ma faiblesse, il m'a donné des jours heureux; mais, je tiens à le noter, ce n'est ni dans la joie ni dans la paix qu'il m'a accordé ses meilleurs dons de lumière et de force. Aujourd'hui, après une longue formation qu'il a faite de sa propre main, il m'appelle à l'honneur et au fardeau de l'épiscopat; ce qu'il veut de moi, c'est que je lui dise qu'il est bon et que je fasse en tout sa volonté.

A Dieu donc, le premier, en ce jour, mes actions de grâces; à Dieu le Père, qui a si bien pris soin de moi et m'a traité comme un enfant bien-aimé, ma reconnaissance et ma gratitude éternelles. Depuis longtemps, dans la joie et dans la tristesse et surtout dans la tristesse, je me suis habitué à redire et même à chanter, *Misericordias Domini in aeternum cantabo*. Aujourd'hui, je ne trouve rien de plus juste pour exprimer ma joie que de répéter: Seigneur, je chanterai vos bontés pendant toute l'éternité.

Notre Saint-Père

Après Dieu, mon esprit et mon cœur se tournent vers Notre Saint-Père le Pape. Je me réjouis et je me réjouirai toujours d'avoir été élevé, tout indigne que je suis, au rang des successeurs des apôtres par Sa Sainteté Pie XI, ce grand pontife dont la foi intrépide égale l'audacieuse charité et que la Providence nous conserve miraculeusement pour être encore quelque temps sur la terre notre lumière, notre force et notre paix. J'ai toujours voulu connaître et accomplir la parole et la pensée du Pape, ce sera désormais l'objectif de toute ma vie. C'est à cause de cela que j'ai choisi pour devise: *Christo et Petro*. Oui, pour le Christ et pour Pierre, pour les deux chefs de l'Eglise, l'invisible et le visible, je me dépenserai à la vie et à la mort.

Eminentissime Seigneur, comment vous dire ma reconnaissance? Vous m'avez donné, au nom du Pape et du Christ, la plénitude du sacerdoce; vous m'avez, j'en suis sûr, communiqué quelque chose de votre esprit de lumière et de force, qui fait de votre auguste personne,

en notre Eglise du Canada, le gardien fidèle et prudent qui surveille la nuit. Puissé-je, à votre exemple, pour vous récompenser de votre don, chercher la vérité avec un intransigeant respect et la prêcher partout avec une universelle charité!

Excellence. Monseigneur le représentant du Saint-Siège, avec mes remerciements, je veux vous dire mon admiration pour le grand travail que vous accomplissez dans notre Eglise canadienne. Vous portez seul le poids du jour et du labeur et vous savez quand même vous intéresser avec sympathie à toutes nos oeuvres. J'ai bénéficié de votre sagesse et de votre bonté; vos conseils et votre appui m'ont été précieux dans les heures difficiles; ma reconnaissance vous est acquise à jamais.

S.E. Mgr Gagnon

Je me tourne, le cœur ému, vers le vénéré et vénérable évêque de Sherbrooke, Son Excellence Monseigneur Gagnon. Après avoir longtemps demandé et attendu son coadjuteur, il m'a reçu avec son cœur de père et il a eu déjà pour moi des attentions d'une exquise délicatesse. Aussi longtemps que la Providence n'en décidera autrement, c'est Son Excellence qui demeure l'évêque de Sherbrooke c'est lui qui reste la tête et le cœur du diocèse, le pontife qui nous relie au ciel. Rome, qui entend si délicatement les nuances, a bien voulu le signifier en me nommant dans les bulles le coadjuteur de Son Excellence Monseigneur Alphonse-Osias Gagnon. Avec ce saint vieillard, je me sens raffermi et la tâche si lourde de l'épiscopat, de répondre des âmes de toute une Eglise et de les conduire à Dieu, me paraît plus légère. Comme les évêques de la fin du premier siècle entouraient l'apôtre saint Jean, vieillissant et impotent et répétant toujours la même parole: "Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres", je me tourne avec amour vers notre vieil évêque et je lui demande de nous garder par ses prières, c'est l'occupation de ses journées, dans l'amour de Dieu et la charité fraternelle.

S.E. Mgr Decelles

Monseigneur de Saint-Hyacinthe, Votre Excellence a compté à bon droit sur ma reconnaissance. Je vous la dois à plus d'un titre et je vous la rends de plein cœur. Si je suis appelé aujourd'hui à l'épiscopat, je vous le dois en bonne partie. Qui pouvait mieux que vous rendre témoignage de moi au Saint-Esprit? Et c'est grâce à l'expérience que j'ai acquise sous votre autorité pendant quatorze

(suite en dernière page)

L'abbé O. Fournier et l'entomologie

M. l'abbé O. Fournier, professeur à l'Université de Montréal, attaché autrefois au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a donné samedi dernier à Radio-Canada une causerie sur l'Entomologie, ou science des insectes.

LE MAGISTRAT A ACQUITTE UN PLOMBIER

Et le plombier, M. Emile Morissette, fait arrêter pour parjure l'inspecteur qui avait porté plainte contre lui. — La différence à établir entre un ouvrier-compagnon et un apprenti.

En date du 25 janvier 1938, M. Emile Morissette, entrepreneur plombier du village de St-Joseph-sur-Yamaska, était accusé par un M. Donat Binette, inspecteur du ministère du Travail, d'avoir fait exécuter des travaux de tuyauterie (plomberie), par un nommé Antonio Baril, compagnon non licencié, chez un nommé Roméo Ménard, des cité et district de St-Hyacinthe.

M. Morissette, représenté par Me Gaétan Sylvestre, a plaidé non coupable à cette accusation et son procès a eu lieu le 21 février 1938. La preuve a révélé que M. Baril n'était pas un compagnon au sens de la loi, mais un apprenti ayant sa licence comme tel.

Il a été prouvé également qu'à la date spécifiée dans la plainte, M. Baril a travaillé à des travaux de tuyauterie mais sous la direction de M. Morissette qui, cependant, avait été dans l'obligation de s'absenter des lieux en réparation durant environ trois quart d'heure dans l'avant-midi.

Le magistrat Marin en est arrivé à la conclusion que M. Baril travaillait pour le compte de M. Morissette, non pas comme compagnon mais comme apprenti, et il a en conséquence rejeté la plainte et acquitté l'accusé.

A la suite de ce procès, une plainte pour parjure a été logée par M. Morissette contre Donat Binette, inspecteur. Ce dernier a été arrêté par le grand connétable Thomas Blanchard, et son procès a été fixé au 5 du mois courant.

Société d'Histoire régionale DE SAINT-HYACINTHE

On trouvera ci-après la fin d'une contribution de M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, de notre ville, à la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, sur messire Antoine Girouard, fondateur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le travail de M. Saint-Pierre sera publié incessamment en plaquette.

Mgr Joseph-Sabin Raymond écrivit jadis que les comptes de la construction du collège furent tenus par M. Thomas Cooke, jeune ecclésiastique. Mais le futur évêque des Trois-Rivières semble n'avoir été professeur ici que pendant l'année 1811. Il partit assurément avant la fin de cette même année, puisqu'il fut ordonné, le 9 septembre 1814. Il fut secrétaire de Mgr Panet de 1814 à 1817. Le collège neuf terminé fut béni, en octobre 1816, par messire Pierre Conefroy, curé de Boucherville, qui mourut le 20 décembre suivant. C'est dans cette maison que furent donnés les cours, de 1816 à l'automne de 1853. Le nombre des élèves s'accrut chaque année. Le fondateur se vit obligé de faire l'addition d'une aile à son établissement. Quelle ne fut pas sa satisfaction de voir, avant de mourir, des prêtres formés à son collège, selon son ardent désir! (5)

Après être allé au plus pressé en fondant son collège pour la formation du clergé, M. Girouard ne tarda guère à prendre les moyens de leur procurer des auxiliaires féminins. C'est la mère qui enseigne les premières vérités essentielles à ses enfants. On dit que les genoux des mères sont les premiers bancs d'école. Mais personne ne donne ce qu'il n'a pas. Comment une mère enseignera-t-elle ce qu'elle ignore elle-même? Il est donc fort important que les mères aient une bonne dose d'instruction. En 1816, messire Girouard appela à Saint-Hyacinthe les Soeurs de la Congrégation pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse féminine.

Après avoir tant fait, à Saint-Hyacinthe, pour l'éducation de la jeunesse, messire Girouard fut, à l'assemblée tenue le 24 mai 1829, parmi les syndics élus pour promouvoir l'instruction dans la paroisse de Saint-Hyacinthe. Il le méritait largement. Ses collègues furent Jean Dessaulles, Amable Gendron, Amable Archambault, Emmanuel Couillard-Després et Louis Rainault-Blanchard. Il fut, indubitablement, sage administrateur. La fabrique de sa paroisse prêtait de l'argent aux habitants. Ce fait, plusieurs obligations données par les emprunteurs au curé et aux marguilliers nous l'attestent. Davantage, la fondation du collège et du couvent. De concert avec les Révérendes Soeurs Saint-Louis et Saint-Pierre, le bon curé donnait des procurations au sieur Michel Borne, marchand de Québec, l'autorisant à recevoir en leur nom, de l'honorable John Hale, ce que le gouvernement accordait au collège et au couvent. Le 14 avril 1830, messire Girouard, archiprêtre, curé et principal du collège Saint-Antoine, signa une procuration à M. le Grand Vicairé Jérôme Demers, lui permettant de recevoir pour lui et en son nom, de Son Excellence Sir James Kempt, administrateur de la province, la somme de 500 louis votés par la législature provinciale en faveur de son collège. Le 26 juin, fut tenue, dans la salle du presbytère, une assemblée des francs-tenanciers convoqués par le seigneur Jean Dessaulles, le plus ancien officier de milice de l'endroit. Cette assemblée avait pour fin l'élection de cinq syndics pour favoriser l'instruction, par l'établissement d'une ou de plusieurs écoles, dans les limites de la paroisse. Furent élus: Antoine Girouard, curé, Jean Dessaulles, seigneur, Thomas Bouthillier, médecin, Amable Archambault et Eusèbe Catier, marchands. Faites du bien tant que vous voudrez, vous perdez votre temps si vous comptez sur la reconnaissance des hommes. C'est avec chagrin que je lis, en date du 25 décembre 1830, un protêt rédigé par le notaire Dessureaux, à la demande d'Amable Archambault, François Guertin, Jos. Bistodeau, Eusèbe Cartier, Thomas Bouthillier, Isaac Marchessault, Louis Gaudreau, I.F. Têtu, notaire et signifié le même jour à M. Girouard. On faisait la leçon au vénérable curé parce qu'il avait convoqué une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, puis des francs-tenanciers, pour l'élection d'un nouveau marguillier.

Il eut dit, disait-on, appeler les notables et les francs-tenanciers. Sa convocation, ajoutait-on, était illégale et, par suite, l'élection de J.-B. Clapin était nulle. On sommait M. le curé, sous peine d'avoir à en supporter les frais, de convoquer une seconde assemblée, dans les termes indiqués par ces messieurs, et de reprendre l'élection.

Le vénérable curé répondit fermement qu'il ne ferait pas d'autre assemblée, qu'il n'annulerait point l'élection du marguillier, qu'il avait convoqué l'assemblée selon l'usage et, qu'en ces matières, la coutume fait loi. On peut croire que messire Girouard pressentait sa fin prochaine. Le 27 juin 1832, il donna une procuration à l'abbé Magloire Turcot, lui octroyant pouvoir et commission d'agir au nom du curé pour la réclamation et la perception de toutes les dîmes qui lui étaient dues. Il alla se reposer chez son excellent ami M. De-guise, curé de Varennes, et y mourut subitement, le 3 août 1832.

Le même jour, le corps fut transporté à Saint-Hyacinthe. Le cortège, selon Mgr J.-Sabin Raymond, fut formé d'une file de voitures longue de deux lieues. Puis: Le 4 août 1832, par nous, prêtre, curé de Saint-Damase, a été inhumé dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, de la paroisse de Saint-Hyacinthe, le corps d'Antoine Girouard, prêtre, curé, archiprêtre de la dite paroisse, décédé hier matin, à Varennes, âgé de 69 ans et 10 mois, en présence des soussignés:

P. Lafrance, ptre
Frs. Demers, ptre
Théo. Durocher, ptre
Mag. Blanchet, ptre
A. Brais, ptre
H.-L. Girouard, ptre
Jos. Larocque, acol.
Arsenault, ptre
J.-Chas. Prince, ptre
F.-M. Turcotte, ptre
J.-S. Raymond, acol.
V. Plinguet, acol.
J. Quevillon, ptre
Jean Dessaulles
A. Birs, écuyer
Chs. Chiniquy, sous-diacre
Paschal Trudelle,
Pierre Birs-Desmarteaux
God. Marchessault, acol.
Quintal, ptre.

Messire Girouard choisit, comme exécuteur testamentaire, l'abbé Jean-Olivier Giroux, curé de La Présentation. L'abbé Giroux, sur le point de changer de poste, chargea, par procuration, M. Magloire Turcot d'agir à sa place. Après avoir reposé près de 29 ans sous le chœur de l'église Notre-Dame, les restes de messire Girouard furent exhumés pour être transportés et déposés, en attendant, dans un petit cimetière aménagé en arrière du collège neuf. A cette occasion, le 17 juillet 1861, l'abbé J.-Sabin Raymond, l'un des fils de prédilection du fondateur, n'eut qu'à laisser parler son cœur pour prononcer un discours des plus éloquent.

Messire Girouard et Mgr J.-Sabin Raymond furent des hommes de grand mérite. Le fondateur avait tout donné à son collège: ses biens, son cœur et son corps, ne gardant rien pour lui. Le continuateur de l'œuvre contribua puissamment à sa survivance par sa science, son enseignement et par le lustre qu'il jeta sur elle. Il lui laissa son corps, après lui avoir consacré sa vie, mais son cœur ne fut-il pas quelque peu partagé? (6)

Nous pourrions prolonger indéfiniment en montrant messire Girouard à l'œuvre, dans la création des paroisses de La Présentation, de Saint-Césaire, de Saint-Hugues et de Saint-Pie. Ainsi, le 27 avril 1822, François Papineau, de Saint-Mathias, céda à la nouvelle fabrique de Saint-Césaire, un lopin de terre de 2 arpents de large, sur la longueur qu'il peut y avoir de la rivière au chemin du Roy, pris sur la terre du cédant, formant une superficie de 8 arpents et 90 perches, d'après le procès-verbal délivré par l'arpenteur Emmanuel Couillard-Després, le 30 janvier dernier, et sur lequel sont levés une chapelle et autres bâtiments à l'usage du curé, à condition, etc.

Messire Girouard joua certainement un grand rôle, dans l'érection de La Présentation, en 1806, de Saint-Damase et de Saint-Césaire, en 1822 et 1823, de Saint-Hugues, en 1827, de Saint-Pie, en 1828 et 1830, de Saint-Simon et de Sainte-Rosalie, en 1832, et même, de Saint-Dominique. Que n'ai-je la correspondance du bon curé avec son évêque, à ce sujet! Nous pourrions en tirer des déductions très intéressantes et propres à éclairer l'homme que nous étudions. Donnez-moi un mot de votre main et je me charge de vous faire pendre. Il nous reste le collège et le couvent fondés par messire Girouard. Ce sont des monuments authentiques et irrécusables de son zèle pour le salut des âmes, de son dévouement à la cause de Dieu et de son amour pour sa patrie à qui il voulait donner des hommes éclairés, aptes à défendre les causes nationales.

P.-A. St-Pierre, ptre, chan.

FIN

(5) Jean-Marie Ignace, né à Saint-Antoine, le 16 mars 1805, fils d'Ignace Archambault et de Marie-Reine Emery-Coderre. Il entra au collège de Saint-Hyacinthe en 1821, fut ordonné le 18 septembre 1830. Il était vicaire à Sorel quand mourut messire Girouard. Augustin, né à La Présentation, le 31 août 1807, fils de J.-B. Blanchet et d'Angélique Langevin. Entré au collège en 1818, il fut ordonné le 26 juillet 1829. Vicaire à Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes, à la mort de M. Girouard. Hector Drolet vint de Québec au collège de Saint-Hyacinthe en 1825. Ordonné le 24 janvier 1830, 2 ans et demi avant le décès de M. Girouard.

Edouard Querrier, de Saint-Denis, fut ordonné le 9 août 1829. Fut curé de l'île-aux-Grues, de 1831 à 1834. François Magloire Turcot, né à la Baie Saint-Paul, le 24 octobre 1799. Il vint au collège de Saint-Hyacinthe en 1824, pour se préparer au sacerdoce qu'il reçut le 19 septembre 1829. Après avoir été vicaire à Napierville, à Gentilly et à Saint-Eustache, il revint à Saint-Hyacinthe en qualité de vicaire, dès après le décès de messire Girouard. Parmi les ecclésiastiques se préparant à la prêtrise, mentionnons: Joseph-Olivier, né à Saint-Antoine, le 16 août 1805, fils de Jean-Marie Archambault et de Monique Durocher. Joseph et Charles Larocque venus de Chambly, en 1821, tous deux destinés à l'épiscopat.

Pierre Ménard, de Beloeil, Godfroid Marchessault appelé à rendre des services signalés à son Alma mater, en qualité de procureur émérite. Joseph-Sabin, fils de Joseph Raymond devint la gloire du collège où il passa sa vie. Parmi les collègues que messire Girouard dut entrevoir et, peut-être remarquer, mentionnons: Louis-Misael Archambault, Luc Aubry, Pierre-Olivier Allaire, Joseph Beauregard, Etienne Birs, J.-B. Bourassa, J.-B. Brouillet, Grégoire Chabot, Michel Charron, Pierre Dufresne, Joseph Dallaire, Isidore Gravel, Louis Guyon et François Tétreau. Parmi les laïques futurs, citons: Thomas Bouthillier, médecin, Eusèbe Bardy, médecin, François Cadoret, futur marchand, Joseph Casavant, forgeron puis fabricant d'orgues et fondateur de la fameuse fabrique Casavant, Joseph, Pierre et Louis Davignon, de Saint-Hyacinthe, médecins, J.-B. Denonville, meunier à Saint-Pie, Gédéon Durocher, notaire à Saint-Aimé, son filleul Louis-Antoine Dessaulles, futur sénateur, Mathias Dominique Meunier-Lapierre qui fut maître d'école et parait notaire, Léon-Robert Lafontaine qui devint père du notaire Emery Lafontaine et grand-père de l'abbé Charles-Hugues Lafontaine, Rémi Raymond, marchand à Saint-Hyacinthe puis député du comté de ce nom, Dominique Racicot, marchand et, plus tard, bienfaiteur insigne de son Alma mater, Narcisse Robitaille, notaire et grand-père de l'abbé Robitaille, Louis-Victor Sicotte, avocat, député de Saint-Hyacinthe, ministre, juge de la Cour supérieure, J.-B. St-Onge, devint père de trois prêtres et de deux religieuses, Antoine, Narcisse, Elodora Vallin, enfants de sa paroisse. M. Girouard partit pour le ciel avant d'être témoin des sottises de Louis-Antoine Dessaulles et de l'apostasie de l'abbé Dallaire, en 1853.

(6) Une monographie complète de Mgr J.-Sabin Raymond nous révélera la raison du partage des affections de Mgr.

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Peut-on, à propos d'un mariage, faire des invitations à un membre seulement d'un ménage parce que l'autre a mauvais caractère? Ma sœur se marie!

Réponse: Hélas! non vous devez inviter l'homme et la femme si vous connaissez l'un et l'autre.

Question: Quelle est la signification des noms: Pierre, Jean, Eugène, Simone? Cœur aimant.

Réponse: Pierre, solide; Jean gracieux; Eugénie, bien née; Simone, obéissante.

Question: Pouvez-vous me dire quand la cravate blanche est de rigueur? Jeune homme du monde.

Réponse: La cravate blanche est de rigueur à un grand dîner et à un bal.

Question: J'ai 18 ans et je mesure 5 pieds et 2 pouces. Com bien dois-je peser s'il vous plaît? Madeleine.

Réponse: De 118 à 119 livres. Et votre buste devrait être de 33.4 pouces.

Question: Est-ce vrai que pour maigrir, il ne faut pas manger de pâtisseries? Jeune fille.

Réponse: Il vaut mieux s'abstenir de manger tout féculent. Mais pour maigrir, il faut surtout manger pour se soutenir et non par gourmandise.

A Brunette aux yeux bruns: Pour le caractère d'un jeune homme né le 5 octobre: Le sexe opposé est attiré par ce jeune homme. Plusieurs amours dans sa vie.

Tante ODILE

\$5,722,870 EN RENTES VIAGÈRES

Voilà ce qu'aura distribué, en juin prochain, la Caisse Nationale d'Economie.

ASSEMBLÉE

Montréal, 25.— Les sociétés de la Caisse Nationale d'Economie viennent de tenir leur assemblée annuelle. Elle a eu lieu au Monument National. Présidait Me Guy Vanier, C.R., de son Conseil d'administration.

Cette assemblée avait pour objet l'étude du bilan du dernier exercice: le trente-neuvième depuis la fondation de cette société canadienne-française de rentes viagères (1899).

Au 31 décembre dernier, l'actif de la Caisse Nationale d'Economie s'élevait à \$12,198,651.03, soit une augmentation de \$686,951.17 sur 1936. Cet actif est constitué: a) par un capital de première période dont le revenu est distribué en parts égales entre tous les rentiers, et par des réserves spéciales qui pouvaient aux bénéfices additionnels que comportent les certificats; b) par un capital de deuxième période dont le revenu est également distribué en parts égales aux porteurs de rentes garanties, immédiates ou différées, avec remboursement, annuités au décès et participation.

Le capital de ces deux périodes s'est accru, au cours de l'année dernière, de \$288,775.10 dans le premier cas et de \$11,561.78 dans le second, de sorte qu'il est maintenant de \$8,402,827.84 et de \$178,303.86 respectivement. Quant aux réserves elles accusent aussi des augmentations de \$158,941.77 et de \$138,652.58; aussi constituent-elles un grand total de \$2,671,905.99, soit \$297,594.35 de plus qu'au 31 décembre 1936.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur le bilan de la société auxiliaire qu'est la Caisse de Remboursement, nous constatons, ici encore, une augmentation de \$65,873.56: son capital est de \$856,925.

On a une assez juste idée de l'ampleur des bienfaits multipliés par la Caisse Nationale d'Economie, en se rappelant que le 15 juin prochain, elle distribuera des chèques de rentes à 37,262 personnes, soit 3,559 de plus qu'en juin 1937. Cette distribution, la vingtième, représente une somme de \$571,495.87, ce qui porte à \$5,722,870.56 les revenus qu'elle aura ainsi

partagés entre les nôtres depuis 1919. Le rendement moyen des placements a été, l'an dernier, de \$5.05 pour 100.

Comme le faisait remarquer Me Guy Vanier, C.R., le public répond avec empressement à l'idée que la Caisse a été la première à propager au pays: celle du placement en viager. Elle met aujourd'hui sur le marché quelque vingt-cinq certificats de rentes viagères. Elle peut par conséquent répondre à tous nos besoins sociaux: ceux des individus, ceux des jeunes ménages et des familles nombreuses, ceux des groupements économiques et religieux. Autrefois, les sociétés devaient attendre vingt ans avant de devenir rentiers; aujourd'hui, tout épargnant qui veut recourir à ce mode de placement peut retirer sa rente trois mois après qu'il l'aura souscrite; et elle lui sera assurée jusqu'à la fin de ses jours. Toutes les rentes de la Caisse Nationale d'Economie sont incessibles et insaisissables.

Le comité de surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, président, J.-P. Labarre, Mes Eugène Simard, C.-E. Bruchési et Démétrius Baril, MM. Jean Valiquette, L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-R. Longtin, P.-E. Roullier, Mes L.-A. Rousseau et Lionel Leroux.

SAINT-HUGUES

— Samedi le 19 a été baptisé M.-Thérèse, fille de Louis Gendron et d'Aline Valcourt. Par et mar. Roland Gendron et Lucienne Gendron, oncle et tante. Porteuse: Mme Hugues Gendron, grand-tante de l'enfant.

— Un groupe d'une quinzaine de dames se sont inscrites pour la retraite fermée donnée du 19 au 23 à la Villa Ste-Jeanne d'Arc.

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

Tél. Bureau, 81
Résidence, 320
Le soir, après 9 hres, 320

Dr Guy Pothier
MÉDECIN
85, RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE

Bien trop précieux pour qu'on fasse des expériences

Soignez les RHUMES DES ENFANTS par ce moyen éprouvé

Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire: Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner que une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la régularité des fonctions d'élimination. Et employez sans tarder votre VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre, et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués (voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Pas besoin d'attendre longtemps avant que le soulagement commence à se faire sentir...

Le Vicks VapoRub est un traitement externe et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos (comme dans la gravure).

Puis, pour faire durer encore plus longtemps sa longue double action, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, votre petit sentira une chaleur et un bien-être agréables tandis que le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, dégagées à la chaleur du corps, pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités — de soulager l'irritation et la toux — et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS VAPORUB
Blanc — Ne Tache Plus

Grâce à un nouveau procédé, le VapoRub se présente maintenant à vous sous une forme blanche, ne tachant pas. Seule la couleur a été enlevée; c'est le même VapoRub — la même formule et la même double action efficace.

PETITES ANNONCES

De \$5.00 à \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

MAGASIN A LOUER.— Magasin chauffé, (20 x 50 pieds), dans bâtisse neuve, 15, rue Laframboise. S'adresser à Emile Laroche, marchand.

A VENDRE.— Terre de 84 arpents (4 x 21) rang Charlotte, St-Liboire, maison et bâtiments en bon ordre, en face de l'école, bonnes conditions. S'adresser au Courrier.

A LOUER.— Logement moderne chauffé, nouvellement construit, six grandes pièces, chambre de bain, situé tout près des portes de la ville, prêt à être occupé. S'adresser au no. 191A, rue Girouard.

PEINTURE, TAPISSERIE, MACHINE A SABLER
Bouchard & Frère
Peintres décorateurs
40, rue Héloïse Tél. 595W

A LOUER.— Appartements de 3, 4 et 5 pièces chauffées. Plancher en bois franc. Eau chaude à l'année. Service du vidangeur, chaudières et moustiquaires posées. Service de demi-appartement. Quelques-uns prêts à occuper. S'ad. à François Jetté, 227, rue Girouard, Tél. 455.

TERRITOIRE Rawleigh maintenant vacant. Belle occasion d'obtenir ouvrage permanent et profitable. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Commencez immédiatement. Ecrivez à Rawleigh, Dépt. ML-604-K-B.

LOGEMENTS A LOUER.— Logement moderne chauffé, 3 pièces, 15, rue Laframboise; 2 logements modernes, 6 pièces, chambre de bain, garage, 4, rue Saint-Pierre, village La Providence. S'adresser à Emile Laroche, marchand.

HOMMES DEMANDES pour Territoires Rawleigh de 800 familles. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Homme énergique devrait au début gagner \$30 par semaine et augmenter rapidement. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Dépt. ML-604-S-B. Montréal.

A LOUER.— Logement moderne, 7 pièces, solarium, chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à 23, rue Ste-Louise, village La Providence.

AVEZ-VOUS besoin d'argent? De \$500.00 à \$10,000.00 à placer sur des maisons ou sur des terres, n'importe où dans la province. Première hypothèque. Robert Pinard in Trust 10, rue Du Couvent, Drummondville, Tél. 2220.

LOGEMENTS A LOUER.— De 10 pièces à 10 pièces, \$1.00 à \$20.00. S'adresser à Successeur Eugène Benoit, 90, rue Sainte-Anne.

A LOUER.— Chambre meublée, bien située, dans maison tranquille. Idéale pour jeune personne sage. S'adresser au no 257, rue Girouard, Tél. 472-M.

A VENDRE.— Articles de magasin, comptoirs, balances, poêle électrique, et divers articles de ménage. S'ad. à Mme Victor Gervais, 4, rue Saint-François, Tél. 432.

HOMME demandé pour prendre territoire Rawleigh profitable. Clientèle établie. Ventes plus fortes cette année. Devra être satisfait de gains de \$30 par semaine pour commencer. Ecrivez: Rawleigh, Dépt. ML-604-L1-B.

A VENDRE: engin à vapeur de 30 forces, marque Bertrand, en excellent état. S'adresser à la procure de l'Hôtel-Dieu.

A VENDRE.— Deux balances calculatrices, comptoirs, montres vitrées, etc., etc., à 135A, rue Concorde, Tél. 254F.

A LOUER.— Beau logis, 6 pièces, bien ensoleillé, sur un coin, 3 chambres à coucher. Garde-robe et fenêtre dans chaque chambre. Cave émentée et séparée. Chambre de bain et ménage sera fait. Garage si désiré. S'ad. à 45, rue Concorde, Tél. 710 sonnez 31.

A LOUER.— Chambre meublée, pour homme seulement, un vrai chez-soi, à 1, rue Saint-François. S'adresser à 57A, rue Saint-François.

MISE AU POINT
Depuis assez longtemps, une roue circulaire, que M. J.A.R. Morin, bijoutier n'est plus dans Saint-Hyacinthe.

Je tiens à informer ma clientèle, que je ne suis jamais parti de la ville, et que j'ai toujours mon magasin, non pas sur la grande rue Cascades, mais bien sur la petite rue Saint-François, au no. 57A, en face de l'aile du marché.

N'oubliez pas qu'il n'y a qu'un seul M. Morin, bijoutier à Saint-Hyacinthe, établi depuis 45 ans.

A VENDRE.— Modèle Chevrolet 1927 en bonne condition pour \$50.

ON DEMANDE A ACHETER du tuyau, fournales, radiateurs usagés.

ON DEMANDE des plombiers licenciés en chauffage et plomberie. S'adresser à H. LETOURNEAU, 265, rue Cascades, Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef: Harry Bernard
Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, \$1.50
Etats-Unis, \$2.00
VENDREDI 4 MARS 1938

Ils veulent justice

Les journaux hebdomadaires de la région de Montréal ne sont pas opposés au contrat collectif dans les métiers de l'imprimerie, mais ils veulent être traités avec justice. — Ils demandent que les gros imprimeurs de Montréal n'aient pas toute liberté de les égorger et tuer.

Les imprimeurs de Montréal, patrons et ouvriers, essayent de créer dans la province cette impression que les directeurs de journaux hebdomadaires sont opposés à un contrat collectif dans les métiers de l'imprimerie. Ils ne se sont pas gênés de le dire dans certains communiqués aux journaux, publiés notamment dans "Le Canada" et l'"Illustration nouvelle", de Montréal. Or rien n'est plus faux, et les éditeurs d'hebdomadaires tiennent à ce que cela soit su. Non seulement les éditeurs d'hebdomadaires ne sont pas opposés au principe du contrat collectif, mais ils l'approuvent pleinement, reconnaissant tous ses bons côtés, tant au point de vue patronal qu'au point de vue ouvrier. Cela est tellement vrai qu'ils ont à leur crédit d'excellents antécédents, avec leur adhésion collective au contrat de la région de Montréal, en 1936-1937. Ils se sont alors accommodés du contrat, ce qui supposait pour eux des augmentations de salaires considérables pour leurs ouvriers, variant de 20 à 50 pour cent. Ils sont prêts à continuer, dans les limites du bon sens et de la justice sociale. Ils sont disposés à toute collaboration saine, à la condition qu'on les traite avec équité, tenant compte des conditions de vie dans leurs villes respectives et des difficultés techniques qui leur sont particulières.

* * *

Les hebdomadaires sont favorables au principe du contrat collectif, mais ils sont opposés à l'application, chez eux, du contrat collectif cuisiné à Montréal dans les derniers mois de 1937, tant par les maîtres-imprimeurs de Montréal, de langue française et de langue anglaise, que par les associations ouvrières de la métropole. Voilà la distinction qu'il faut faire. Le nouveau contrat suppose une nouvelle augmentation de salaires pour les imprimeurs de la campagne. Il porte le salaire minimum des ouvriers-compagnons à \$25.20, de \$24, qu'il était en vertu de l'ancien contrat, et suppose une augmentation additionnelle et annuelle de 10 pour cent, dans les trois années qui suivront. C'est contre ces exigences abusives que les hebdomadaires protestent. Ils estiment qu'un salaire minimum de \$24, est largement viable, dans des centres comme Saint-Hyacinthe, Granby ou Drummondville. Ce salaire est d'autant plus acceptable que les imprimeurs ruraux perdent rarement du temps. Il ne faut pas oublier non plus que le salaire de \$24, pour 48 heures de travail, est un salaire minimum, et que les patrons peuvent payer davantage et le font, dans les cas où ils le jugent à propos. Nous savons pertinemment, et pour cause, que plusieurs ouvriers de notre ville, typographes et pressiers, tant au "Clairon" qu'au "Courrier de Saint-Hyacinthe", touchent des salaires supérieurs à \$24.

* * *

Le plus odieux de l'intervention montréalaise dans les affaires des imprimeurs ruraux, c'est l'attitude des maîtres-imprimeurs de la grande ville. Que les associations ouvrières soient intéressées à des augmentations de salaires, cela se comprend. Mais que les maîtres-imprimeurs de Montréal tiennent mordicus à ce que les salaires de la campagne soient majorés, cela se comprend moins. Sans doute les ateliers de Montréal craignent la concurrence, sur le marché montréalais, des ateliers de l'extérieur. Ils le disent d'ailleurs. Aussi prétendent-ils équilibrer les salaires ouvriers dans la mesure du possible, entre Montréal et les centres ruraux. De cette façon, ils évitent toute possibilité de concurrence agressive. D'autre part cependant, l'équilibre des salaires n'équilibrerait rien les outillages, avec ce résultat que les maîtres-imprimeurs de Montréal auraient tout de suite l'avantage sur leurs confrères de la campagne. Ils ne craindraient pas chez eux, avec de hauts salaires à la campagne, la concurrence des ateliers ruraux, et ils pourraient, en vertu de leur outillage perfectionné, canaliser vers Montréal tous les contrats d'impression importants qui se donnent présentement dans les petites villes. Les hebdomadaires ont fort bien compris cet aspect du problème, et c'est pourquoi ils ont fait au contrat collectif de Montréal, dernière version, l'opposition que l'on sait. En d'autres termes, ils se refusent à se laisser égorger, étouffer et tuer par les gros ateliers d'imprimerie de Montréal. Ils sont prêts à payer honnêtement leurs employés, mais ils ne veulent pas qu'on leur fasse des conditions de travail telles qu'ils soient exposés à perdre tous les contrats qui les font vivre, et ce au bénéfice des maîtres-imprimeurs de Montréal.

Harry BERNARD

A OTTAWA

M. Maurice-L. Lazard, gérant de la *Metropolitan Life Insurance* à Saint-Hyacinthe, a représenté notre région au banquet offert à M. Harry D. Wright, second vice-président de la compagnie, à l'occasion des 40 ans de services de ce dernier avec la *Metropolitan*. Ce banquet a eu lieu à Ottawa.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Ubald Gauthier, de cette ville, sont de retour de Ste-Brigide d'Iberville où ils ont été parrain et marraine d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Gisèle, fille de M. et Mme Adrien Barsalou. Porteuse, Mlle Simone Barsalou, tante de l'enfant.

LETTRE DE QUÉBEC

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

SIGNIFICATION D'UNE ELECTION

La victoire de M. Georges Héon, candidat conservateur dans l'élection complémentaire d'Argenteuil, est significative. Au moment où un gouvernement libéral est au pouvoir à Ottawa, M. Héon se fait élire comme député conservateur. La théorie qu'une élection complémentaire donne habituellement un député ministériel se trouve pour une fois renversée. Cela tient d'abord à ce que M. Héon ne s'est pas prononcé contre les armements militaires au Canada, quand le gouvernement libéral préconise lui-même ces armements. M. Héon approuve la politique d'armements s'ils doivent servir à la défense éventuelle du pays, et il est patent que le peuple, même dans la province de Québec, n'est pas réfractaire à ce point de vue. Il l'a prouvé dans Lotbinière, il le prouve dans Argenteuil. La victoire de M. Héon dans le domaine fédéral a aussi le sens d'une approbation de la politique Duplessis dans notre province, et même à l'extérieur. Au moins deux ministres fédéraux, MM. Carlin et Rinfret, ont essayé durant la campagne d'exploiter la question provinciale, en ce qui regarde particulièrement l'autonomie des provinces, et les élections ont signifié nettement que le gouvernement de l'Union nationale a toute leur faveur. M. Héon a d'ailleurs fait ressortir lui-même cet aspect de la lutte, dans une déclaration officielle au lendemain de l'élection. Quoi qu'en disent certains chefs ou pseudo-chefs libéraux, tant à Ottawa qu'à Québec, le gouvernement Duplessis est solidement en selle, et la grande majorité des citoyens de la province, quel que fut leur passé politique, lui font absolument confiance. Non seulement le gouvernement Duplessis a pris le pouvoir en août 1936, mais la réaction du peuple lui a été favorable dans la crise Gouin, dans la crise Hamel-Chalout, dans la crise Drouin, dans les élections complémentaires de Beauce et de Bagot, dans l'élection municipale de Québec, dans l'élection fédérale d'Argenteuil. Le peuple est avec l'Union nationale et M. Duplessis.

M. DUMAINE A COMPRIS

Dans *Le Clairon* du 25 février, puis dans *Le Devoir* du 28, M. Cyrille Dumaine, ancien député libéral de Bagot à l'Assemblée législative, candidat défait à l'élection complémentaire du 16 février, a offert ses remerciements à ceux qui l'ont secondé dans sa dernière lutte, de façon générale. Il s'y est attaqué en passant aux organisateurs de l'Union nationale, essayant de réduire la victoire de son adversaire en invoquant l'intimidation, les fausses représentations et le chantage. Cela le console sans doute de jeter de la boue à ceux qui ne pensent pas comme lui, et il est inutile de lui marchander cette forme d'amusement puérile. Ce qu'il y a de plus intéressant dans sa déclaration, c'est l'hommage rendu à l'hon. Adélaïde Godbout, qui lui a apporté dans Bagot le concours que l'on sait, et le silence qu'il fait sur le compte de l'hon. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition. M. Bouchard s'est bien montré quelques fois dans Bagot, quand il n'a pu faire autrement, mais M. Dumaine n'a pas été dupe de son jeu égoïste. Il a compris comme nous la signification de son intervention à retardement, et il ignore dans ses remerciements M. Bouchard, comme si cet homme n'existait pas. Il fait plaisir aux adversaires de M. Dumaine, autant qu'à ses collaborateurs, de savoir qu'il ne s'est pas laissé bernier comme un enfant d'école par M. Bouchard, sans savoir de quoi il retournait. Nous imaginons que M. Dumaine ne sera guère pressé, quand l'occasion se présentera, de venir appuyer de sa parole le député de Saint-Hyacinthe.

LES RICHES INJUSTES

Miss Agnes Macphail, femme-député de Grey Bruce aux Communes, a saisi lundi le parlement d'une idée qui mérite d'être étudiée. Elle a exposé le cas de riches Canadiens qui élisent domicile aux Antilles, îles Bahamas ou ailleurs, pour échapper le plus possible à la loi de la taxe sur le revenu. Ces hommes, a-t-elle dit en substance, ont réalisé au Canada des fortunes colossales, qui se chiffrent dans les centaines de millions, et le gouvernement serait justifié de prendre des mesures pour qu'ils n'échappent pas au fisc. Il est illogique que des multi-millionnaires gardent en vertu de certaines finesses des sommes énormes, censées tomber dans le Trésor fédéral, quand les citoyens moyens, incapables de s'expatrier, versent au fisc le dernier sou qu'ils doivent, pour une raison ou pour une autre, à l'Etat. Mlle Macphail réclame des mesures qui mettent tout le monde sur le même pied, petits et grands, et elle a parfaitement raison. En vertu des lois, les riches sont censés payer dans une plus forte proportion que les pauvres et les gens de fortune moyenne, et cela est juste. Aussi le gouvernement devrait-il sévir sérieusement, et sans pitié, contre ceux qui, ayant de graves devoirs à remplir, font des pieds et des mains pour s'y soustraire.

H.B.

L'HON. MARTIN-B. FISHER, TRESORIER DE LA PROVINCE, PREVOIT POUR L'EXERCICE 1938-1939 UN SURPLUS DE \$52,191.39. — LES REVENUS ANTICIPES DEPASSENT PAR PLUS DE \$10,000,000., CEUX DE L'EXERCICE PRECEDENT. — LES TAXES NE SONT PAS AUGMENTEES. — L'ERE DES DEFICITS SEMBLE TERMINEE, GRACE A LA BONNE ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT DE L'UNION NATIONALE. — LE CARDINAL VILLENEUVE ET LES BOURSES ACCORDEES PAR LE GOUVERNEMENT. — HOMMAGE A FEU L'HON. HONORE MERCIER. — L'ELECTION D'ARGENTEUIL.

Le ministère de l'Union nationale se doit d'être fier de l'administration considérable qu'il a apportée aux finances de la province. Pour la première fois depuis de nombreuses années un surplus est prévu par le trésorier provincial. L'hon. Martin-B. Fisher a annoncé à l'Assemblée législative qu'il prévoyait un surplus de \$52,191.39 au cours de l'année fiscale 1938-1939. De plus les revenus anticipés sont de \$10,205,380 de plus que l'année précédente, sans toutefois augmenter les taxes. Le gouvernement Duplessis entend maintenir le "statu quo" au sujet des taxes tant que les Commissions Rowell et Montpetit n'auront pas soumis leurs rapports respectifs et qu'une entente ne sera conclue avec Ottawa afin d'établir une plus juste répartition des taxes entre les gouvernements.

Un surplus

Ce sera la bonne fortune du gouvernement et du trésorier provincial d'avoir converti un déficit de plusieurs millions de dollars en un surplus. Le budget présenté par l'hon. Martin B. Fisher démontre une amélioration d'approximativement \$15,000,000 dans les finances de la province de Québec, si on les compare au budget présenté devant l'Assemblée législative, le 6 avril 1937. En plus des dépenses ordinaires, le gouvernement soldera le coût des dépenses extraordinaires de \$7,427,887 à même ses revenus ordinaires afin de couvrir les déficits de l'assistance publique, l'aide aux chômeurs et aux colons.

Pour l'année fiscale du 30 juin 1938 au 30 juin 1939, l'administration place à la disposition des différents services gouvernementaux la somme de \$49,554,354, une augmentation de \$2,763,341 sur l'année précédente.

Finances meilleures

Dans les estimés déposés devant la Chambre, le gouvernement prouve non seulement qu'il fera face aux dépenses ordinaires avec les revenus ordinaires mais que de plus il soldera aussi à même ses revenus ordinaires le coût des pensions de vieillesse, pension pour les aveugles et les secours directs. L'amélioration des finances de notre province permettra un jour au gouvernement à défrayer le coût des allocations aux mères nécessiteuses à même les revenus ordinaires.

Devant des faits aussi sailants, le gouvernement peut continuer à administrer comme il l'a fait jusqu'ici sans s'occuper des critiques injustifiées d'adversaires jaloux de ses formidables succès, surtout lorsque l'on sait dans quel bournier se trouvait notre province à l'avènement de l'hon. Maurice Duplessis en août 1936.

"Comme trésorier de la province, de déclarer l'hon. Martin B. Fisher, je suis heureux d'annoncer aux députés de cette Chambre, qu'à compter du premier juillet 1937 au 28 février 1938, c'est-à-dire pendant les premiers huit mois de la présente année financière, les revenus ont dépassé nos espérances, les plus optimistes. Grâce à l'application stricte de saines méthodes d'affaires dans nos services de perception, le trésor provincial a encaissé sept millions de dollars de plus que pendant la même période l'an dernier, et cela sans imposer de nouvelles taxes. En voici un exemple: Depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement, nous avons découvert dans le service de la taxe sur les corporations, que plus de 3,000 corporations n'a-

vaient jamais payé cette taxe au gouvernement. Nous avons envoyé à ces corporations les avis appropriés et le trésor provincial s'est enrichi de plus de deux millions et demi de dollars. La même situation existait dans tous les services. Nos fonctionnaires appliquent la loi et ils ont réduit au minimum les tentatives d'éluder la taxe.

"J'ai dit que l'état des comptes publics avait été déposé sur le bureau de la Chambre. Me sera-t-il permis d'attirer votre attention sur le fait que depuis le premier juillet 1936 au 26 août 1936, les affaires de notre province étaient administrées par le régime libéral. Le 26 août 1936 le gouvernement actuel est entré en fonctions, de sorte qu'il ne doit porter qu'une responsabilité limitée pour la période financière 1936-1937.

L'état des comptes

Malgré les conditions défavorables que nous avons trouvées lors de notre arrivée au pouvoir, nous sommes fiers à juste titre du très beau résultat que nous avons obtenu pour le reste de cette année financière.

L'état des comptes publics indique pour l'année terminée au 30 juin 1937:

Revenus ordinaires	\$46,280,019
Dépenses ordinaires	42,311,454

Excédent des revenus sur les dépenses	\$3,968,565
---------------------------------------	-------------

Ce qui contraste avec le déficit de deux millions de dollars admis par l'ancien régime pour l'année précédente!

De plus, pendant l'année terminée le 30 juin 1937, le gouvernement actuel a payé à même les revenus ordinaires:

Pour pensions de vieillesse	\$2,048,535
-----------------------------	-------------

Pour frais d'élection de la session spéciale et autres dépenses urgentes	1,000,000
--	-----------

Total	\$3,048,535
-------	-------------

N'eussent été ces dépenses inévitables, le surplus aurait atteint plus de \$7,000,000.

Budget équilibré

L'hon. Martin-B. Fisher parle ensuite du gigantesque programme de voirie entrepris par l'hon. F.-J. Leduc, l'entente Bilodeau-Rogers, et il termine par des considérations sur les prévisions budgétaires, ainsi qu'il suit: "Lors de mon premier discours sur le budget, j'ai déclaré à la Chambre que le gouvernement avait l'intention d'administrer les finances de la province de façon à vivre dans les mesures de ses moyens, et le plus tôt possible. C'est avec un vif plaisir que le gouvernement de l'Union nationale vous présente un budget équilibré.

Le crédit de la province en est par là même affermi.

Les revenus de \$57,034,433 que l'on anticipait pour l'année actuelle ont été dépassés de \$10,205,380. Cela vous démontre l'efficacité de notre administration.

Le budget des dépenses ordinaires attribué aux différents départements pour l'année financière qui se terminera le 30 juin 1939, et qui se chiffre à \$49,554,354, dépasse de \$2,763,341, les \$46,791,102 de dépenses ordinaires votées pour l'année précédente.

En plus des dépenses ordinaires, on a pris les dispositions pour payer à même les revenus ordinaires, des dépenses extraordinaires qui se chiffrent à \$7,427,887; ce qui comprend le déficit de l'Assistance publique,

et des dépenses extraordinaires pour les secours directs et la colonisation.

Pour résumer: Ce budget présente une amélioration d'environ \$15 millions dans les finances de notre province, si on le compare au budget présenté en cette Chambre, le 6 avril 1937.

Lettre du Cardinal Villeneuve

Le gouvernement accorde trente bourses par année à des jeunes gens pour leur permettre d'étudier le génie minier. Malheureusement, jusqu'ici, les boursiers étaient obligés d'aller étudier en Ontario ou aux Etats-Unis. C'est pourquoi la création d'une école des Mines était rendue nécessaire. C'est bien ce que déclare S.E. le Cardinal Villeneuve, dans la lettre suivante adressée à l'hon. M. Gagnon:

Archevêché de Québec
le 3 décembre 1937

Monsieur le Ministre,

J'ai constaté avec un vif plaisir que votre ministère encourageait nos jeunes gens à embrasser les carrières scientifiques, en leur accordant des bourses d'études en vue du génie minier. Je ne puis me tenir de vous féliciter de cette féconde initiative.

Mais on regrette à juste titre que nos fils soient obligés d'aller poursuivre leurs études dans des universités étrangères. Il me serait donc infiniment agréable, Monsieur le Ministre, ainsi, sans aucun doute, à tout l'épiscopat de la province, que le gouvernement pût dès maintenant assurer à une université française de chez nous, les moyens de fonder une école des mines et un institut de géologie. Nos futurs ingénieurs pourraient y acquérir une formation adéquate, inférieure en rien à celle que leur offrent les universités de langue anglaise, avec un plus grand avantage pour la province elle-même.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en ma haute considération et à mon entier dévouement,

J.-M. Rodrigue Villeneuve
O.M.I.
Archevêque de Québec

Hommage à Honoré Mercier

Le parti ministériel et l'Opposition ont voté à l'unanimité, jeudi dernier, une pension à Mme Honoré Mercier, l'épouse de l'ancien ministre des Terres et Forêts. L'hon. M. Mercier a été un grand Canadien, qui a bien servi sa province. C'est l'hon. M. Duplessis lui-même qui a proposé à la Chambre de voter cette mesure, malgré qu'il soit un ancien adversaire politique d'Honoré Mercier.

L'élection d'Argenteuil

M. Georges Héon, avocat de Lachute, a été élu lundi député fédéral d'Argenteuil, au cours d'une élection partielle nécessitée par le décès de Sir George Perley. M. Héon a défait le candidat libéral, M. Legault. Il a obtenu une majorité de 1,300 voix, ce qui est la plus forte obtenue depuis un grand nombre d'années.

Cette élection fédérale intéresse le provincial, puisqu'elle s'est tenue sur deux questions: l'harmonie entre les races et l'autonomie provinciale. M. Héon est membre de l'Union Nationale. Il a pris la défense de la politique d'autonomie de l'hon. M. Duplessis, politique qui était attaquée par les ministres du cabinet fédéral.

"Ma victoire, dit M. Héon au lendemain de l'élection, est une victoire pour la politique de M. Duplessis à l'égard de l'autonomie".

NOS CAMPAGNES

STE-HÉLÈNE

Chez Mmes Duhamel M. et Mme Georges Duhamel de Daveluyville.

Chez M. Z. Sawyer M. Fernand Paré de Drummondville.

M. Pantaléon Poitras, son fils Joachim et ses filles Mmes Rose et Rachel ainsi que Mme Hormidas Fafard et sa fille Mlle Lucille se sont rendus à Saint-Hugues le 16 février pour assister aux funérailles de M. Joseph Fafard leur parent.

Mmes Emma et Marie-Anne Duhamel ont passé quelques jours à Daveluyville chez leur frère Georges.

Chez M. Pierre St-Onge: Mme Lucien St-Onge de Parent Ste-Hélène

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Mme Misaël Bouvier née Déla Bouvier, âgée de 76 ans. Elle était arrivée de Montréal samedi soir le 19 février où elle avait passé quelques semaines chez sa fille Mme Laurent Hogue et mardi le 22 vers les huit heures du soir elle rendait sa belle âme à Dieu. Elle laisse dans le deuil 2 fils: M. l'abbé Euclide Bouvier, professeur de théologie et procureur du Séminaire de Mont-Laurier, et M. Josaphat Bouvier de Montréal; 3 filles Mmes Isidore Rajotte née Anne-Marie de Ste-Hélène, Mme Laurent Hogue née Marguerite et Mlle Aliette de Montréal, ainsi que 19 petits enfants. La dépouille mortelle a été exposée chez son gendre M. Isidore Rajotte là où elle demeurait. Ses funérailles importantes qui ont eu lieu vendredi le 25 à 9 h 30, étaient sous la direction de MM. Poitras et Bolduc. La bannière de Ste-Anne était portée par MM. Ludger Ledoux et Téléphore Guertin. Les cordons étaient tenus par Mmes Ludger Ledoux, Téléphore Guertin, Alphonse Brodeur et Joseph Lalime; un très grand nombre de dames de Ste-Anne suivaient la bannière sous la présidence de Mmes Horace Ledoux et Emile Morrisette, ces dernières firent aussi la quête.

MM. Pantaléon et Joachim Poitras conduisaient le cortège et le deuil. Les porteurs étaient MM. E. Dupuis, Pierre-Ange Lessard, Arthur Sylvestre Candide Savoie, Edouard Chabot, fils, et Joseph Lalime.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Joseph Morin, curé de la paroisse et le service a été chanté par le fils de la défunte M. l'abbé Euclide Bouvier du Séminaire de Mont-Laurier ayant pour diacre M. l'abbé Clément Boisvert curé de St-Agricole et pour sous-diacre, M. l'abbé Roméo Brunelle procureur du diocèse de Mont-Laurier. Aux autels latéraux des messes furent dites par M. l'abbé Salomon Noisieux curé de Nominique et M. l'abbé Marcel Poissant curé du Lac St-Paul. Au chœur Mgr Robert Jutras, prêtre domestique de Sa Sainteté, et supérieur du Séminaire de Mont-Laurier, M. l'abbé Antonio Morin, vicaire de St-Germain de Grantham et M. l'abbé J. Morin curé de la paroisse. A l'orgue Mme Josaphat Barnabé et la chorale était sous la direction de M. Charles-Emile Fafard. Le Miserere mel a été chanté par M. Paul Lussier.

Remarqués dans l'assistance ses enfants et ses gendres: M. et Mme Isidore Rajotte de Ste-Hélène, M. et Mme Laurent Hogue, M. Josaphat Bouvier et Mlle Alice Bouvier de Montréal, ses petits enfants, Madeleine Cécile, Huugette, Paul-Armand et André Rajotte de Ste-Hélène, Thérèse et Jean-Louis Hogue de Montréal; ses neveux et nièces: Mmes Georgianna Bourret, M. et Mme Ignace Bourret, M. O. Bourret, M. et Mme Martial Julien, MM. Charles Arpin, C. Bourret et Wilbrod Vallée de St-Guillaume, MM. Ludger et Paul Bourret de St-Eugène, Mlle Germaine Lacharité de Contrecoeur, M. et Mme Roméo Dery, de Ste-Hélène; des amis, M. Paul Rajotte de Ste-Hélène, M. et Mme Henri Rajotte de St-Nazaire et M. Alphonse Hogue de Montréal; les RR. Srs St-Joseph et leurs élèves ainsi

qu'un très grand nombre de paroissiens qui par leur présence témoignait de la sympathie à cette famille si estimée de tous. Le corps qui est dans le charnier reposera au printemps près de son époux qui l'a précédé dans la tombe il y a déjà plusieurs années.

Offrandes de messes: les prêtres du Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier, les séminaristes, les élèves de la classe de philosophie du Séminaire de Mont-Laurier, M. l'abbé Clément Martial, vicaire de Ste-Agathe, M. Wilfrid Lalonde avocat, M. Lalonde de Mont-Laurier, M. et Mme Laurent Hogue, Mlle Alice Bouvier, M. Alphonse Hogue de Montréal, M. et Mme Ignace Bourret, Mlle Georgianna Bourret de St-Guillaume, Mlle Germaine Lacharité de Contrecoeur, Mme et Mlle Renière de Montréal.

Bouquets spirituels: les petits enfants, M. et Mme Wilbrod Vallée de St-Guillaume.

Télégrammes de sympathie: Sa Grandeur Mgr Limoges, évêque du diocèse de Mont-Laurier, M. l'abbé Vincent Lincourt, curé de St-Césaire, M. l'abbé François Poirier, curé de Duhamel, M. l'abbé Louis Forest curé de St-Ignace de Stanbridge, M. Joseph Lavoie, née Agnès Forest, G.M.L. de St-Ignace de Stanbridge, MM. René et A. Pigeon, Jules Foralli, Eugène Poirier, N.P., M. et Mme J.-Maurice McNulty de Montréal, M. Louis McNulty de Granby; M. l'abbé Georges Mercier, curé de la Minerve, les petites Sœurs de la Ste-Famille de Mt-Laurier, famille Cyprien Fafard Mmes Germaine et Claire Lavoie de Montréal, M. Morrisette et Mlle Irène Morrisette de Mont-Laurier, M. et Mme Roméo Dery, famille Philippe Girard, Mlle Marie-Eveline Sawyer et M. René Dionne de Ste-Hélène.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les Quarante-Heures de notre couvent eurent lieu du 17 au 19 février. Le petit cénacle de la Présentation était décoré de lys et de verdure. Brillamment illuminé, il formait un cadre merveilleux à Jésus-Hostie. M. l'abbé J.O. Gadbois et M. l'abbé P.-E. Lavoie présidèrent les heures d'adoration.

Le R. Père Léo-Pascal, O.F.M. est venu prêcher un Triduum pour les Tertiaires. Ses allocutions vraiment touchantes et persuasives gagnèrent toutes les âmes. Au terme de la retraite, il y eut 30 prises d'habit et 7 professions.

Un bingo très bien réussi se tenait dans notre salle paroissiale, le 22 février. Les élèves du couvent exécutèrent chants et déclamations avec un art tout à fait charmant. Les recettes ont dépassé \$77.00 et seront affectées au pensionnat de la Présentation de Marie pour l'achat d'une échelle de sauvetage.

Les cours post-scolaires sont terminés. 56 élèves étaient inscrits; 7 manquèrent quelques cours et 40 furent d'une assiduité parfaite.

Le 28 février, M. l'abbé J.O. Gadbois bénissait le mariage de M. Damien Guertin, fils de M. et Mme Jean-Bte Guertin avec Mlle Estelle Guertin, fille de M. et Mme Emile Guertin. Voeux de bonheur.

SIROP ESKIMO
contre
GROS RHUMES
Composé d'écorces et de racines naturelles et enrichi de menthol.

Onguent Eskimo
contre
Eczéma, dartres, grattelle, démangeaisons, etc., etc.,
Prix 50c et 75c
Satisfaction garantie ou argent remis
Echantillon gratis sur demande
En vente partout
"CIE ONGUENT ESKIMO"
Mansville, Qué.

STE-ROSALIE

Dans l'incendie qui détruisit le collège du Sacré-Cœur, le 18 janvier dernier, M. Robert Marquette fut au nombre des 46 victimes et malheureusement ses parents n'ont pu l'identifier.

Celui-ci âgé de 16 ans, est le fils de M. Alfred Marquette, marchand et commerçant de grains. Il laisse pour déplorer sa perte, son père et sa mère ainsi que Robertine, Louis, Camille et Simone.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Rosalie mercredi, 26 janvier à 10 h 15, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le chanoine J.B.O. Archambault supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, assisté de l'abbé F. X. Côté, professeur comme diacre et de l'ecclésiastique Alphonse Girard, du Grand Séminaire de St-Hyacinthe.

Dans le chœur on remarquait l'ancien curé de la paroisse, M. l'abbé Valmore Roy, ainsi que son frère Gustave du Séminaire, M. J.-B. Archambault, curé de Ste-Rosalie ainsi que M. l'abbé Beaugrand, vicaire à St-Liboire et David Petit, ancien vicaire de Ste-Rosalie.

Le deuil était conduit par M. Alfred Marquette et ses enfants. La chorale de Ste-Rosalie avec le concours de M. Octave Auclair, Henri Richard, Oscar Despart, Léopold Champagne et Victor Sylvestre, de Saint-Hyacinthe exécutèrent le chant.

La quête fut faite par MM. Roland Fréreau et Georges-E. Lussier, étudiants au collège du Sacré-Cœur, tous deux rescapés.

Dans le cortège on remarquait le Dr Philippe Adam, M.P.P., d'Acton Vale, les Drs Paul, Jean, Jules Morin, de St-Hyacinthe, M. Paul Lafontaine, de Montréal ainsi que son père M. Emery Lafontaine, de St-Hugues, M. Edouard Goyer, de ville St-Laurent, MM. L.N. Brunelle, J.E. Blais, M. Dési, et L.P. Authier, représentant de la farine Robin-Hood, G. Gervais, représentant Tougas et Tougas, Henri Marquette, St-Liboire, Omer, Michel et E. Dufresne, Victoriaville, J.C. Bernard, E. Cordeau, H. Pontbriand et Oscar Despart, Saint-Pie, J.A. Brodeur, St-Simon, L. A. Casavant et J.B.O. Bergeron St-Hyacinthe, E. Benoit, Saint-Nazaire, J. Longpré et E. Pinsonnault, Upton, Pierre Lessard Ste-Hélène, J. Bernard, marchand de St-Liboire, Amédée Casavant, St-Dominique, M. O. Piché, MM. Phénix et Hubert, St-Hyacinthe.

Témoignages de sympathie: L'hon. Maurice Duplessis, M. Adélard Fontaine, député au fédéral, les religieuses du couvent St-Joseph, M. le curé Grenier, N.-D. de Stanbridge, le notaire L.A. Brunelle, Dr Yves Lafleur

les maisons The Sherwin William Co., J.A. Simard, Montréal, Toronto Elevator, L.H. Hébert, Laporte et Hudon et Hébert, les étudiants Jacques et Roland Lafontaine, familles E. Laroche, E. Patry, R. Patry, P. Parent, de Victoriaville, G. Langelier, N.-D. du Bon Conseil, J.A. Messier, Cowansville; P. Bouvier, Montréal; O. Côté St-Liboire, Dr F. Lafliche, St-Liboire; O. Peck, Roxton Falls P. Péloquin, St-Robert, Mlle L. Beauchemin, La Présentation G. Marion, St-Pie, L.J. Hébert Ste-Hélène, J.A. Brodeur, Saint-Simon, A. Lincourt, Montréal C. Grenier, Mont-Laurier, M. Desnoyers, Farnham; E.D. Paré, représentant de Robin Hood R. Pinsonneault, St-Paul; L. Thibault, Montréal, H. Deslandes, Upton; H. Montmarquette, St-Liboire; J.A. Lefebvre, M. R. Plante, Joliette, J.A. Paré, Montréal; de Saint-Hyacinthe, MM. H. Chabot, L. Richer, A. Dupont, A. Jean-J. Désorcy et J. Darveau; de Ste-Rosalie, M. E. Lincourt et H. Girard, marchands; E. Lussier, G. Labonté, J. Lefebvre, N. Lussier, R. Bibeau, H. Vertefeuille, H. Laliberté, L. Arpin, C. Girard, H. Bernier, P. Girard, J. Arpin, G.E. Lussier, Mlle A. et B. Bernier, Arsène et Blandine Lemonde.

Bouquets spirituels: RR. Srs St-Joseph.

Offrandes de messes: Drs Paul Jean et Jules Morin, Victoire Shoe, Emile Lemonde.

Télégrammes: Dr Philippe Adam, Acton Vale; M. Charles Gagnon, Montréal, M. Omer Michel, Victoriaville, M. Stephen géant, Montréal; M. C. Leroux, opérateur, Ste-Madeleine, E. Dufresne, Victoriaville.

ST-LOUIS

Dimanche dernier chez M. et Mme Louis Lemoine, a eu lieu un souper qui réunissait plusieurs parents et amis. Parmi les invités on remarquait son père et sa mère, M. et Mme J.-B. Cournoyer, ses sœurs et beaux-frères, MM. et Mmes Ludger Ethier, Adolphe Péloquin, Robert Rochefort, Mlle Yvonne Cournoyer et son ami M. J.-M. Cournoyer; ses frères et belles-sœurs, MM. et Mmes J.-Baptiste, Pierre et Joseph Cournoyer M. et Mme Louis Daigle et Robert Martin.

Mlle Jeannette Mathieu gravement malade à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

Ces jours derniers M. Donat Giguère, autrefois de Saint-Robert, a ouvert un magasin à St-Louis. L'ouverture débuta par une bénédiction donnée par notre bon curé et tout le monde souhaita la bienvenue au nouveau marchand.

Gardez votre maison EN ETAT



"L'économie domestique" bien conçue consiste aussi à tenir la maison "en état"—toujours bien entretenue et moderne. Il est avantageux—pour la santé et le confort—d'adapter sa maison aux conditions modernes. Il est avantageux aussi, au point de vue de la valeur financière, de garder sa maison en bon état de vente et de location.

Consultez le gérant d'une de nos 500 succursales, il se fera un plaisir de discuter avec vous la façon d'obtenir l'argent nécessaire en vertu du Plan pour Améliorations aux maisons.

Demandez notre dépliant sur le sujet

BANQUE DE MONTREAL
FONDÉE EN 1817

"banque qui accueille bien les petits déposants"

INSOMNIE CAUSEE PAR LA NEVRITE

Kruschen apporte un soulagement durable

Les maux de tête ordinaires n'ont rien d'agréable, mais ils ne peuvent se comparer aux douleurs terribles que la névrite peut causer dans la tête, s'il faut en croire cette femme. Lisez plutôt comment Kruschen fit complètement disparaître de telles douleurs:

"Je souffrais de névrite dans la tête et dans le bras droit. J'endurais surtout de telles douleurs dans la tête que je ne sais pas ce qui serait arrivé si le mal avait continué. Certes, tout le monde sait ce que c'est que d'avoir des maux de tête, mais la migraine n'est rien en comparaison des douleurs de la névrite. J'étais torturée la nuit et ne pouvais dormir. Mais je commençai à prendre des Sels Kruschen et, au bout de quelques mois du traitement, j'avais obtenu un soulagement durable". (Mme) L.M.

La névrite, comme le rhumatisme et la sciaticque, est souvent causée par la paresse intestinale, c'est-à-dire l'accumulation dans le système de déchets nocifs qui ont pour effet de favoriser la formation d'acide urique.

Deux des ingrédients de Kruschen ont le pouvoir de dissoudre les cristaux d'acide urique; d'autres de ses ingrédients aident la nature à expulser, par les voies ordinaires, ces cristaux dissous.

PIKE RIVER

Nos félicitations à M. Ovila Tougas qui vient d'être nommé marguillier en remplacement de M. Valmore Marier.

M. Gérard Phénix vient s'établir parmi nous après avoir fait l'acquisition d'une propriété.

ST-MATHIAS

La soirée de cartes et de bingo qui eut lieu à St-Mathias-sur-Richelieu, le 15 février, remporta un véritable succès. L'assistance peu nombreuse favorisa davantage les gagnants; les prix furent très nombreux et la veillée fut des plus agréables. Mlle Léonne Ostiguy, institutrice, déclama de jolies pièces. M. André Roy chanta quelques chansons de son joli répertoire, ainsi que MM. Arthur Ostiguy, Arthur Loiseau, Esdras Loiseau et autres. Les prix de présence furent nombreux. Le \$2.50 tiré au sort, fut gagné par le Dr Trudeau de Richelieu.

Les organisateurs sont heureux de remercier ici tous ceux qui ont contribué au succès de cette veillée, en particulier les personnes des paroisses voisines pour leurs généreux cadeaux. Parmi nos nombreux bienfaiteurs, nous avons pu remercier les noms suivants: De St-Jean: Mme J. Bilodeau, le Canada Français, L.A. Dussault, Jos. Fleury, Lasnier et Galipeau, C. E. Mercier, Maurice Papineau, M. Pelletier, A.P.; Roy et Goyette; Woolworth; de Chambly: M. et Mme Maurice Bérard, M. Emile Caron, Mme Dubois; Mme Parent, Mme Aimé Petit, Dr Paul St-Onge; de Richelieu: Une amie, une dame anglaise, M. et Mme Théo. Morin, Mlle Rolande Morin, M. Jean-Bernard Morin, Mme P. Martin de

Marieville; de St-Mathias: Mlle Juliette Archambault, M. et Mme Herbert Archambault, M. Noé Beaudoin, M. et Mme Bayard, Mlle Gaby Bérard, M. A. Bissonnette, Mme Vve Jos. Bérard, Mme Beaupré, Mlle A. Collette, Mlle Clara et Philomène Duclos, Mme Ls Dumaine, Mme P. Ferron, M. et Mme Ph. Hébert, Mlle Lise Hébert, Mme Asène Lussier, M. et Mme Joseph Loiseau, Mme Godefroy Loiseau, Mlle Arthur Loiseau, Mme J. Mathieu, M. R. Monseau, Mme Tancrede Monast, Mme Edna Martin, M. et Mme O. Noisieux, M. et Mme Arthur Ostiguy, Mme Solyme Ostiguy, Mlle Léonne Ostiguy, M. et Mme Evariste Ostiguy, M. et Mme A. Poissant, M. et Mme Pierre Poudrette, M. et Mme Laurent Robert, M. et Mme Pierre Richard, Mme Hormidas Roy, M. et Mme H. Saint-Onge, M. et Mme A. Salvail, Mlle Laurette St-Georges, M. et Mme Rosario Thérèse, M. et Mme Henri Trudeau, M. Alphonse Tréault, M. et Mme Joseph Vigeant, M. Hormidas Vigeant, M. et Mme Sylvio Wilson.

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT "SALADA"

Caisse Nationale d'Economie

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF			
En caisse et en banque			29,446.96
PLACEMENTS: Obligations:			
Cités, Villes, Municipalités, Cantons et Paroisses (Province de Québec)	2,368,299.07		
Commissaires d'Ecoles, Municipalités et Commissions Scolaires (Province de Québec)	598,718.93		
Oeuvres et Fabriques, Syndics de Paroisses (Province de Québec)	662,899.31		
Provinciales	22,367.50		
Corporations Episcopales Catholiques Romaines	60,275.10	3,707,559.91	
Créances hypothécaires:			
Aux Fabriques	442,460.40		
Aux Corporations	649,371.92		
Aux Particuliers	3,741,070.93		
Achats à réméré	769,379.88	5,602,283.13	9,309,843.04
Placements sur Immeubles			1,817,082.87
Intérêts accrus, dus et payés			149,219.82
Comptes recevables			14,518.89
Frais imputables à l'exercice 1938			21,614.45
			\$11,341,726.03
PASSIF			
Capital:			
Première période	8,402,827.84		
Deuxième période	178,303.86		8,581,131.70
Réserves — Première période:			
Solde de rentes	1,423,904.27		
Certificats conjoints	166,138.51		
Certificats familiaux	498,411.49	2,088,454.27	
Deuxième période — Réserves statutaires:			
Minimum garanti	177,628.03		
Surplus	33,286.11	210,914.14	
Rentes différées garanties avec participation	39,846.38		
Rentes différées garanties avec participation et annuités	92,307.86		
Rentes à prime unique avec participation	240,383.34	372,537.58	2,671,905.99
Comptes payables			19,973.14
Rentes non réclamées			13,771.31
Contributions payées par anticipation			54,943.89
			\$11,341,726.03

CAISSE DE REMBOURSEMENT

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF			
En caisse et en banque			7,543.84
PLACEMENTS: Obligations:			
Cités, Villes, Municipalités, Cantons et Paroisses (Province de Québec)	441,882.62		
Commissaires d'Ecoles, Municipalités et Commissions Scolaires (Province de Québec)	231,950.94		
Oeuvres et Fabriques, Syndics de Paroisses (Province de Québec)	62,000.50	735,834.06	839,709.06
Créances hypothécaires		103,875.00	8,723.37
Intérêts accrus et payés			948.73
Comptes recevables			\$ 856,925.00
PASSIF			
Réserve pour contributions anticipées			684.42
Surplus et réserve — Fonds de garantie (Rentes ordinaires)	678,466.28		
Surplus et réserve — Fonds de garantie (Rentes différées garanties)	12,464.96	690,931.24	
Surplus — Fonds contingent (Rentes ordinaires)	163,925.98		
Surplus — Fonds contingent (Rentes différées garanties)	1,383.36	165,309.34	
			\$856,925.00

Contresigné pour les administrateurs:

(signé) Le Président: Guy Vanier, C.R.

(signé) Le Secrétaire-trésorier: Aimé Parent.

Nous avons vérifié la comptabilité, les documents et valeurs de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1937, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires.

Nous certifions que les bilans ci-dessus sont conformes aux livres et représentent, dans notre opinion, la situation financière de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse de Remboursement.

Montréal, le 11 février 1938.

Les vérificateurs:

(signé) Victor Pelletier, C.P.A.

(signé) Joseph Lavoie, C.P.A.

LES SPORTS

G. BONNENFANT REMPORTE LE CHAMPIONNAT

Dans les épreuves du "saut" en ski.— Mlle Olivette Chailfoux remporte le "Cross-Country" pour dames.

G. Bonnenfant a remporté le championnat du "saut" en ski lors des épreuves tenues, dimanche dernier, sur la piste du Maska Ski Club. Favorisée par une belle température, cette fête de ski a remporté un franc succès. Dès 2 heures (dimanche après-midi) une foule nombreuse était massée sur le terrain du club Maska. La première épreuve fut le "cross-country" pour dames auquel prirent part 12 concurrentes. La distance de 1 mille fut couverte en 14 minutes par Mlle Olivette Chailfoux. Elle fut suivie de près par Mlle Nick Bessette et Jeanne Gagnon.

Dans les épreuves du "saut" Bonnenfant établit un record avec un saut de 31 pieds. Henri Raymond fit un saut de 29 pieds. Martial Morin se distingua en gagnant le "cross-country" pour hommes. Il couvrit les 2 1/2 milles en 16 minutes et 50 secondes. Georges Beauregard, âgé seulement de 13 ans, a montré une très belle tenue. C'est un jeune qui promet beaucoup et il mérite certainement des félicitations pour son courage et sa tenacité. MM. Jules Laframboise, Hervé Chapdelaine, donateurs d'une belle coupe décernée à M. Bonnenfant, Gérard Côté, brillant coureur local, et Lucien Kérouack étaient juges officiels de ces différentes épreuves. La direction du Club Maska les remercie publiquement pour la belle manière dont ils se sont acquittés de leur tâche. Elle remercie également M. Jules Laframboise pour l'encouragement qu'il a bien voulu accorder à leur organisation depuis le début de la saison. Elle remercie aussi le major Hervé Chapdelaine pour la superbe trophée qu'il a donnée.

Il y aura encore de belles journées qui seront propices à la pratique du ski. Si vous n'avez pas encore essayé ce sport, ne tardez pas le faire car il deviendra votre sport favori. Les directeurs du M. S. C. lancent une invitation spéciale aux débutants. Voici des tableaux donnant le classement officiel des concurrentes et concurrents dans toutes les épreuves.

"Cross-Country" pour dames, distance 1 mille — Médaille en bronze offerte par le club Maska: 1ère, Mlle Olivette Chailfoux, 14 minutes 26 s.; 2e, Mlle Nick Bessette, 14 m. 35 s.; 3e, Mlle Jeanne Chagnon, 14 m. 40 s.; 4e, Mlle Marie-Pauline Bélanger, 15 m. 7 s.; 5e, Mlle Jeanne Bélanger, 16 m.; 6e, Mlle Gertrude Phaneuf, 16 m.; 7e, Mlle Aline Phaneuf, 16 m. 20 s.; 8e, Mlle Léona Veilleux, 17 m. 45 s.; 9e, Mlle Rachel Morin, 19 m. 5 s.; 10e, Mlle Lucie Héve, 23 m. 20 s.; 11e, Mlle Madeleine Cousin, 23 m. 32 s.

Résultat des sauts — Coupe offerte par le major Hervé Chapdelaine: 1er, G. Bonnenfant; 2e, Michel Desautels; 3e, Henri Raymond; 4e, Antoine Turcotte; 5e, Benoît Turcotte; 6e, Roland Laliberté; 7e, Georges Benoit; 8e, Georges Beauregard; 9e, Lucien Kérouack.

"Cross-Country" pour hommes — Coupe offerte par le club Maska: 1er, Martial Morin, 16 m. 50 s.; 2e, Roland Laliberté, 17 m. 8 s.; 3e, Benoît Turcotte, 17 m. 50 s.; 4e, Antoine Turcotte, 18 m. 7 s.; 5e, Henri Raymond, 18 m. 30 s.; 6e, G. Bonnenfant, 21 m. 30 s.; 7e, R. Blain, 24 m. 20 s.; 8e, Henri Brunelle, 26 minutes.

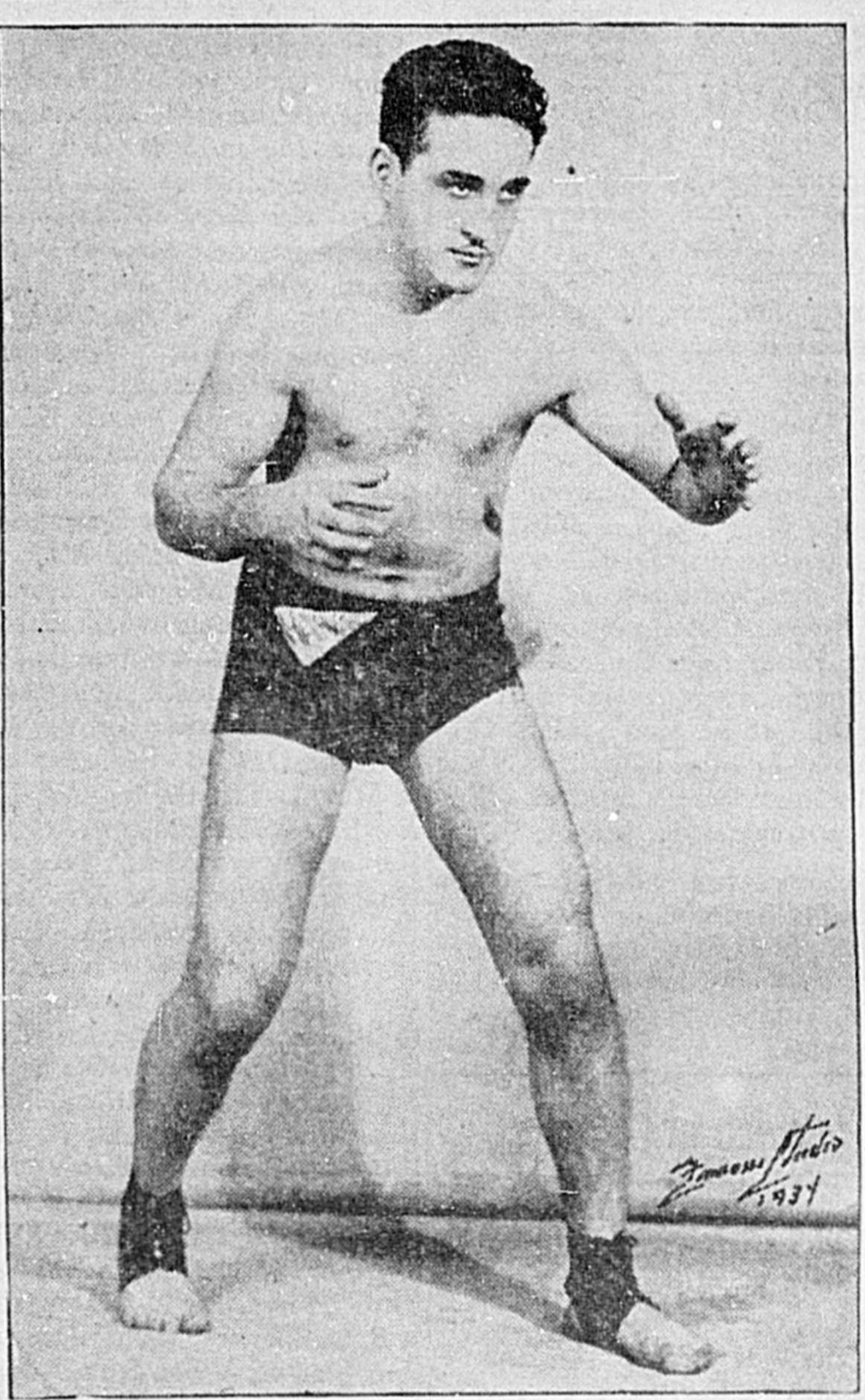
LE CRAPAUD

Le concours est maintenant terminé et voici comment les joueurs se sont classés:

CLASSE A	
E. Beaudoin	13,250
J.B. Hamel	12,800
C. Raymond	12,500
CLASSE B	
E. Langelier	11,650
V. Courteau	11,350
M. Provost	11,200
R. Burque	11,000
R. Brodeur	10,800
CLASSE C	
A. Cabana	9,600
A. Leblanc	9,000
A. Cusson	8,650
E. Viers	8,600

Lors du détail final pour le titre de chaque classe, M. A. Leblanc a conservé son titre contre A. Cabana dans la classe C par 6,050 à majorité; dans la classe B, E. Langelier l'emporte sur V. Courteau par 11,750 et conserve ainsi son titre; seule la classe A subit un changement, M. C. Raymond ancien champion a été défait par E. Beaudoin qui devient le nouveau champion de la ville, par une majorité de 22,850. Comme depuis quelque temps, il y a de difficultés qui font grand bruit dans le domaine du crapaud, M. E. Beaudoin nouveau champion accepte de rencontrer M. Charles Hamel, qui désire avoir le titre de champion indépendant de la ville; toutefois, M. Beaudoin tient à spécifier que si M. Hamel gagne contre lui-même, il ne deviendra pas par le fait même le champion reconnu de la ville, mais seulement champion indépendant.

La rencontre aura lieu dimanche, 20 mars à 2 h 30 précises.



AL. TUCKER qui en viendra aux prises avec JACK MILLER, dans la deuxième préliminaire, lors de la séance de lutte de samedi soir prochain, à St-Hyacinthe.

Graham Stockton l'emporte sur le champion A. Lebel

Lors de la séance de lutte de samedi dernier.— Jackson et Renaud annulent dans la 2e finale.— Roland Brousseau défait Vic Vincent.

Le lutteur Graham Stockton a défait pour la première fois le scientifique Lebel, samedi dernier, à la Salle de Patins à Roulettes, Stockton, qui remplaçait Jacques Trudeau, incapable de venir, a gagné grâce à une clef de bras qu'il appliqua avec force dès le début. Lebel fut complètement paralysé de son bras gauche pour le reste de la rencontre. Les premières minutes du premier engagement furent rapides et fournirent de la belle lutte. Stockton se dégagea des prises dangereuses de son adversaire en employant de rudes tactiques. Lebel fut un peu lent à le maîtriser, mais il y réussit. Lors de la reprise de la 2ème chute, les spectateurs étaient convaincus que Lebel ne pourrait résister longtemps devant le rude mais habile Stockton. Ce dernier le coula après quelques minutes. Le combat fut intéressant, mais il semble que Lebel n'était pas dans la meilleure des conditions physiques.

Eddy Ben Jackson et Jean-Louis Renaud ont fait rencontre nulle dans la 2ème finale limitée à 60 minutes ou 2 chutes sur trois. Renaud gagna la première chute en appliquant la fameuse savate sur le menton de Jackson, qui ne put rien faire lorsque Renaud se jeta sur lui pour lui river les épaules au matelas. Les deux adversaires eurent tour à tour l'avantage durant cette première chute. Au début de la 2ème, Jackson se porta à l'attaque et donna de la misère au champion provincial des poids-moyens. Son travail fut couronné de succès, car après plusieurs minutes de lutte scientifique, il égala les chances en couchant Renaud. Jackson vint à un cheveu de la victoire lorsqu'il appliqua une prise de poids qui fit souffrir le champion. Ce dernier, grâce à son habileté et à sa science, en sortit. La cloche annonça la fin de la rencontre qui fut déclarée nulle, les deux lutteurs ayant pris chacun une chute. Les spectateurs apprécieront grandement cette rencontre, car ils applaudirent longuement les deux gladiateurs.

Roland Brousseau, le plus musclé des athlètes de son poids, a eu raison de Vic Vincent dans une

rencontre d'une chute limitée à 60 minutes. Vincent lutta brutalement et Sammy Mack fut beaucoup occupé. Brousseau se jeta sur Vincent avec force pour prendre la chute. Vincent pesait 155 lbs et Brousseau 160.

Dans la première rencontre de la soirée, Jos Huard a battu Young Provost dans une rencontre intéressante. Huard pesait 135 lbs et Provost 130.

Le champion de Saint-Hyacinthe, Arthur Proulx, était présent à ce programme de lutte. Sammy Mack s'est montré très compétent durant toutes les rencontres.

YAMASKA ELIMINE GOTHAM SILK

L'équipe de gouret du Yamaska Garments a éliminé celle de la Gotham de la course au championnat en remportant une victoire plutôt chancelante mercredi soir, 23 février. Le compte final fut de 3 contre 2. Lolo Picard donna la victoire au Yamaska Garments, alors que Soly poursuivait une sentence au pénitencier.

Le premier point de la joute fut compté par le jeune Bertrand d'un rapide coup de revers devant le filet. Leclerc n'eut pas le temps de bloquer. Quelques minutes plus tard, Bertrand manqua de nouveau de belles chances de compter. A chaque fois ses lancers manquèrent de précision. DesRuisseaux se signala par de beaux arrêts sur les coups de Lolo Picard, Bibeau et G. Gladu. Campbell fit des courses d'un bout à l'autre de la glace.

La deuxième période ne produisit aucun point mais fut très excitante. Gladu eut une belle chance mais DesRuisseaux bloqua son lancer. Leclerc eut la frousse sur un lancer de Bérard. Ce dernier joua bien sur la défense de la Gotham. Thérion Gladu et St-Roch furent punis durant cette période. Vint ensuite le dernier engagement qui devait donner la victoire au Yamaska Garments. Tout d'abord Campbell égala le compte d'un lancer revers du centre de la glace. Bien dirigée la rondelle pénétra dans le filet. DesRuisseaux fut surpris car il croyait que la rondelle était mal dirigée. La Gotham prit de nouveau l'avantage lorsque Fontaine déjoua habilement Leclerc. Les partisans de la Gotham ovationnèrent longuement Fontaine pour son bel exploit. Après avoir bien travaillé Thérion égala de nouveau les chances par un beau lancer. Les équipiers de la Gotham protestèrent en disant que la rondelle n'avait pas pénétré dans le filet, mais en vain. La mise au jeu se fit au centre de la glace, et les porte-couleurs du Yamaska Garments, stimulés par le point égalisateur, se lancèrent à l'attaque. Soly fut puni. C'est pendant son absence que Lolo Picard compta le point victorieux. Lolo fut presque embrassé par ses coéquipiers. Rochefort fut puni lui aussi et la Gotham joua 3 contre 5. Le Yamaska Garments joua défensivement. La Gotham fit de beaux efforts mais Leclerc fut brillant.

La plus grosse foule de la saison assista à cette joute. Les partisans étaient aussi nombreux d'un côté comme de l'autre.

ARTHUR PROULX RENCONTRERA KID LYONS

Dans la 1ère finale de lutte, samedi soir prochain.— Dutch Veldie et Pat Barry, dans la 2e finale.— Autres combats.

Le champion lutteur de St-Hyacinthe, de la division des poids moyens junior, Arthur Proulx, rencontrera l'ex-champion, le populaire Kid Lyons. Les deux gladiateurs en sont déjà venus aux prises et ont fourni un beau combat. Proulx compte surtout sur sa fameuse savate tandis que Lyons espère remporter la victoire par sa fameuse "clef japonaise". Proulx fera sa première apparition à St-Hyacinthe comme lutteur, depuis qu'il est champion. Lyons a de nombreux amis qui sauront l'encourager. Ce combat sera limité à 90 minutes ou 2 chutes sur trois.

Dans la deuxième finale qui sera de 2 dans 3, limitée à 60 minutes, Dutch Veldie, le champion des poids moyens, se mesurera avec l'Irlandais Pat Barry. Veldie qui vient de reprendre son titre aux mains de Lucien Sansfaçon, fera la vie dure à son adversaire. L'énergie lutteur de St-Hyacinthe devra déployer toutes ses capacités s'il veut résister au solide Veldie. Ce dernier a déjà lutté à St-Hyacinthe il y a environ 2 ans, au manège.

La deuxième préliminaire sera disputée entre deux lutteurs juifs, Jack Miller et Al. Tucker. Ces deux lutteurs sont reconnus comme "bad-man", surtout le turbulent Tucker. Il y aura beaucoup d'action durant ce combat de 30 minutes. Miller, qui a défait Larose, il y a 15 jours, fera tout son possible pour prouver aux amateurs de lutte qu'il est meilleur lutteur que son compatriote. Tucker ne voit pas cela d'un même oeil et le prouvera samedi soir.

Maurice Desparois, qui est reconnu pour son excessive rudesse, s'attaquera au solide Ken Gagnon dans le premier 20 minutes de la soirée. Gagnon fera une lutte serrée à Desparois, car il n'est pas un de ceux qui se laissent rudoyer. Le "matelot" Durandea a accompli un coup de maître en présentant un programme aussi bien balancé.

L'arbitre sera le populaire Sammy Mack.

LES QUILLES

Résultat de la rencontre du 17 février entre les équipes Woolworth et Au Petit Paris:

Mme N. Burke	56	69	77	202
Mlle A. Thérèse	59	59	75	193
Mlle M. Gaudette	91	72	79	242
Mlle J. Perron	76	74	67	217
Mlle M. Raiche	69	80	129	278
	351	354	427	1132

Mlle G. Plouffe	101	86	68	255
Mlle J.D. Breault	104	80	82	266
Mlle F. Proulx	106	115	82	303
Mlle L. St-Amant	83	82	87	252
Mlle G. Boudreau	99	113	133	345
	493	476	452	1421

Résultat de la rencontre du 22 février entre les équipes Salon Anna et Woolworth:

Mlle R. Hébert	96	69	110	275
Mlle B. Dion	101	105	101	307
Mlle M. Brodeur	103	117	88	308
Mlle M. Siskind	92	116	95	303
Mlle A. Dagenais	114	73	87	274
	506	480	481	1467

Mme N. Burke	96	65	61	222
Mlle M. Gaudette	22	68	61	201
Mlle A. Thérèse	59	57	54	170
Mlle M. Raiche	87	63	99	244
Mlle M. Bienvenue	61	74	86	221
	375	327	361	1063

DEUXIEME VICTOIRE DU YAMASKA SUR LE CHRIST-ROI

Le Christ-Roi a subi sa deuxième défaite consécutive aux mains du Yamaska Garments par le compte de 2 à 0 dans la troisième partie de leur série de 3 dans 5 pour le championnat de la Ligue de gouret de la Cité, lundi 28 février.

La première période fut excitante, mais ne produisit aucun point. Plante exécuta des arrêts sensationnels sur les coups de Lolo et Laurent Picard. Les avant du Christ-Roi furent agressifs. C'est après 17 minutes de jeu dans le 2ème engagement que Fournier réussit à compter le premier point de la joute sur les passes de Lolo et Laurent Picard. Plante fut complètement déjoué par l'habile aller droit du Yamaska Garments. Leclerc fut chancelé sur les coups dangereux des porte-couleurs du Christ-Roi. Campbell se distingua tant à l'offensive qu'à la défensive. La 2ème période débuta par le compte de 1 contre 0 en faveur du Yamaska Garments. Bibeau sauva un point en se jetant sur la rondelle qui allait pénétrer dans le filet. Gosselin fut puni et c'est pendant son absence que Gladu, sur la passe de Thérion, porta le compte à 2 contre 0. Quelques minutes plus tard Fournier et Lavigne en vinrent aux coups et furent punis. Le Christ-Roi redoubla d'efforts mais sans succès. La cloche annonça la fin de la joute avec le résultat final de 2 contre 0 en faveur du Yamaska Garments. Voici le pointage officiel de la joute:

1ère période, pas de point. Aucune punition.	
2ème période: Fournier (Picard-Picard) 17.00. Aucune punition.	
3ème période: J.P. Gladu (Thérion) 8.50. Punitions: Gosselin, H. Fournier, G. Lavigne.	
Arbitres: M. Robillard et J. St-Germain.	

Rencontre du 23 février entre les équipes Federal et Magasin Moderne:	
Mlle G. Godbout	93 93 85-271
Mlle M. Marchand	51 73 70-194
Mlle M. Gladu	61 89 67-217
Mlle F. Préfontaine	57 79 118-254
Mlle E. Bonhuy	52 62 66-188
	314 396 406 1124
Rencontre du 23 février entre les équipes Maison Blondin et Taxi Moderne:	
G. Houle	113 127 148-388
R. Dubuc	95 142 140-377
E. Bérubé	144 114 108-366
R. Laflamme	113 132 143-448
A. Lord	123 176 116-425
	598 751 655 2004
J. Guilmette	173 124 118-415
N. Desmarais	99 94 84-277
J. Jeannotte	119 108 137-365
Dumny	190 100 100-390
Dumny	100 100 100-390
	591 526 539 1656

LIGUE PROVINCIALE DE BASE-BALL

La Ligue Provinciale de Base-ball se composera probablement de 7 équipes cette saison. Québec a été accepté dans les cadres de la Ligue. L'équipe de Sorel fera probablement partie de la Ligue comme équipe visiteuse. Les Panthères Noires de Jack Wilson ne seront pas de la partie, pour cette saison du moins. L'équipe de St-Hyacinthe jouera ses parties sur le terrain de l'exposition. Une grande clôture, couverte d'annonces de toute sorte, entourera le terrain qui se amélioré. Les équipes se sont entendues pour faire l'ouverture le 1er mai. Le président Jean Barrette a charge de tracer la cédule.

YAMASKA A GAGNE LA 1ERE PARTIE

L'équipe de gouret de la Yamaska Garments a remporté une victoire de 4-3, lors de la 1ère partie de la série finale de 3-5 pour le championnat de la Ligue de la Cité, vendredi dernier. La partie fut rapide et très excitante. Laurent Picard compta le 1er point après un beau jeu de passes avec Fournier et Lolo. Plante commit une bêtise en lançant la rondelle dans son propre filet pour le 2ème point du Yamaska Garments. L. Soly fit une superbe course pour porter le compte à 2 contre 1 en faveur du Yamaska Garments d'un lancer rapide dans le coin du filet. Beauregard redonna un peu d'espoir à ses coéquipiers en déjouant Leclerc après un beau jeu. C'est pendant une punition infligée à L. Soly que Lolo Picard a compté le point victorieux. Le Christ-Roi ne se découragea pas et força le jeu. Gosselin porta le compte à 4 contre 3, en déjouant Leclerc sur un lancer de loin. Ce dernier par ses brillants arrêts a mérité une coupe décernée par M. David Morgan, au meilleur gardien de buts de la soirée. Campbell et Houle furent solides sur la défense du Yamaska Garments. La partie se termina par le compte de 4 contre 3 en faveur du Yamaska Garments.

ROMEO LAREAU MET HARRINGTON HORS DE COMBAT

Le boxeur Romeo Lareau a remporté une éclatante victoire sur Tiger Harrington, par mise hors de combat, à la deuxième ronde d'un combat qui devait en durer dix, vendredi, 18 février à la Feuille d'Etable.

Au début de la 2ème ronde Lareau envoya Harrington au tapis. Ce dernier se releva mais Lareau lui administra une terrible droite à la mâchoire pour le coucher de nouveau. L'arbitre compta les 10 secondes réglementaires et voyant qu'Harrington était hors de combat, il leva la main de Lareau. Ce fut un autre beau triomphe de Lareau. Voici les résultats des autres combats.

Julien Bergeron a battu par mise hors de combat, Coppling, de Granby. Ce dernier a demandé un combat-revanche que Bergeron a aussitôt accepté.

Max Provost a disposé de Black Siki en une ronde. Un dur coup à la mâchoire étendit Siki.

Kid Belhumeur a gagné, par mise hors de combat technique, sur Kid Joly, à la 2ème ronde.

Bob Provost a vaincu Marcel Bousquet, par décision, dans le 2e combat de la soirée.

Kid Hébert et Nel Anctil ont annulé dans la première rencontre. Les spectateurs furent peut-être déçus de la courte durée des combats, mais d'un autre côté ils ont été satisfaits de la tenue des boxeurs locaux.

Il y aura prochainement un concours éliminatoire pour le championnat de la ville. Le promoteur remercie chaleureusement les trois juges MM. Savary, Picard et Forbes pour la belle manière dont ils se sont acquittés de leur tâche, ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée de boxe.

GERARD COTE VAINQUEUR

Gérard Côté a continué sa série de victoires en remportant les honneurs de la course de 5 milles disputée entre Trois-Rivières, lors du congrès semi-annuel des raquetteurs dimanche 27 février.

Côté a couvert la distance en 36 minutes et 46 secondes. Il a gagné une belle coupe qui lui fut décernée par le maire de Trois-Rivières, M. Atchez Pitt. Denis Desautels, représentant les Coeurs-Joyeux de Montréal, se classa deuxième. Il couvrit la distance en 38.30 minutes. O. Guérette, des Coeurs-Joyeux de Montréal, couvrit la distance en 39 minutes pour se classer en 3ème position. Ce congrès tenu sous les auspices du club Lavolette a remporté un magnifique succès.

AVIS au PUBLIC masculin

Réduction considérable sur toutes nos marchandises en magasin
L'endroit idéal pour un nouveau
..Complet ou pardessus..
de qualité supérieure et confectionné spécialement pour vous, c'est chez
J.-Armand Lussier
MARCHAND-TAILLEUR
238 Cascades :: Tél. 1100
S. V. P. Prendre note de notre numéro de téléphone 1100

LE SEUL ATELIER CANADIEN FRANÇAIS SPÉCIALISÉ DANS LA SIMILIGRAVURE EN COULEURS

CLICHÉS DE TOUT GENRE POUR ANNONCES JOURNALES ETIQUETTES CIRCULAIRES CATALOGUES DÉPLIANTS

OUVERT JOUR ET NUIT

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

D E S S I N I L L U S T R A T I O N L E T T R A G E P H O T O G R A P H I E

TELEPHONE MARQUETTE 4549

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

représentant dans la région de
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37
SAINT-HYACINTHE

C'est comme donner un BILLET de 10 DOLLARS à chaque homme, femme et enfant de la province!

Les achats des magasins-chânes dans la province de Québec se chiffrent à plus de \$30,000,000 par année — soit l'équivalent de \$10.00 pour chaque homme, femme et enfant de cette province.

Cet argent est dépensé dans un grand nombre de localités, depuis la frontière de l'Ontario jusqu'à la côte de Gaspé, et représente du travail et des salaires pour des milliers d'ouvriers de la province de Québec, en même temps qu'une source régulière de revenus pour d'innombrables cultivateurs, pêcheurs et artisans.

Une partie de cet argent est mise à l'épargne par ceux qui le gagnent; une autre partie est dépensée aux magasins-chânes eux-mêmes, mais ceux qui en profitent le plus sont les autres marchands et les individus dont il sert à acheter les marchandises ou les services.

Les magasins-chânes vendent dans d'autres provinces une forte proportion des produits manufacturés qu'ils achètent dans le Québec; ils font ainsi connaître dans tout le Dominion la supériorité du travail de fabrication du Québec.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA
730, Immeuble University Tower • Montréal
(Une fédération de marchands modernes)

NOTES LOCALES

FESTIVAL A L'ACADEMIE

La fête du patin s'est tenue sur la patinoire de l'Académie Girouard, le 21 février. L'ardeur apportée par les élèves de s'inscrire aux diverses courses prouve hautement qu'ils apprécient les activités de leur école.

La Commission Scolaire était représentée par MM. Emile Solis, président et J.-B. Gladu, commissaire. M. J. Girard, inspecteur d'écoles nous fit le plaisir d'assister aussi.

A trois heures et cinq minutes, un coup de sifflet strident avertit les coureurs de se tenir prêts. Un deuxième coup de sifflet et le premier groupe des concurrents part pour la course de vitesse. C'est un beau spectacle de voir nos grands "peser sur le gaz" pour décrocher la médaille pendant que les spectateurs encouragent de leurs cris leur coureur préféré. M. Robert Racine arrive le premier, suivi de près par Ls-P. Lorange et Guy Leduc.

Les dix-huit autres groupes suscitent le même enthousiasme, on applaudit les gagnants: J.-L. Beaudoin, J.-P. Barceloux, Guy Roy, J.-P. Demers, Rodolphe Maynard, Marcel Gagnon, Gérard Hébert, Eugène Lacoste, Roland Breton, Roland Berthiaume, Raoul Ménard, A. Loisel, F. Gladu, Gérard Gagnon, H.P. Provost, Guy Bérard, Gilles Gladu, Jean-G. Frenière.

Les courses se succédaient aussi intéressantes les unes que les autres. Les courses avec obstacles, avec "poney", avec cuillers et oeufs mirent à l'épreuve l'adresse des concurrents.

Le dernier article du programme exigeait beaucoup plus de prudence que de vitesse. Lorsqu'un concurrent trop ambitieux voulait dépasser ses compagnons, souvent il échappait l'oeuf de la cuiller et se trouvait par le fait même éliminé.

Enfin la "crème" du festival arriva. Il fallait faire vingt fois le tour de la patinoire. Cette course d'endurance exige une forte dose d'haleine, Guy Leduc arriva au but le premier suivi de près de Marcel Lorange.

R. Belhumeur, 8e année

REMERCIEMENTS

M. Hormisdas Beaudry et ses enfants remercient cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Beaudry, soit par des visites, offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances, assistance aux funérailles. Tous ces témoignages les ont extrêmement consolés dans la dure épreuve qui vient de les affliger.

RETRAITES FERMEES

A la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe: du 8 au 11 mars, dames; du 11 au 14 mars, filles; du 15 au 18 mars, dames; du 18 au 21 mars, filles.

S'inscrire d'avance en s'adressant à la directrice.

FEU MME J.-B. COMTOIS

Mme Jean-Baptiste Comtois née Marie Méthot, est décédée le 26 février, à l'âge de 66 ans. La défunte laisse trois fils et cinq filles: MM. Stanislas Comtois, Granby; Albert, Woonsocket, R.I.; Léopold, Saint-Hyacinthe; Mmes Doria Larivière, (Marie-Anne); Aimé Pelletier, (Mathilda), Saint-Jude; Joseph Roy, (Aldéa), Woonsocket, R.I.; Mlle Alice et Antoinette, St-Hyacinthe. Lui survivent également un frère, M. Antoine Méthot, de Woonsocket; deux sœurs, Mmes Joseph Boulanger, (Séraphine), de Saint-Aimé, et Charles Auger, (Joséphine), de Saint-Marcel. Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée.

THEATRE CORONA

Tino Rossi au Corona. Enfin voilà la grande nouvelle attendue si impatiemment. Après le triomphe du chanteur corse, favori des foules, triomphe dont Montréal et Québec ont été témoins, l'on se devait de présenter "Naples au baiser de feu", le dernier film réalisé dans le cadre de la ville prestigieuse par le chanteur si profondément admiré de tous.

Avant de parler du film citons le nom des nouvelles chansons de Tino Rossi qu'on y entendra: "Tarantelle", déjà si populaire; "O Sole Mio" que Tino Rossi chante d'une façon toute nouvelle; "Mia Piccolina" fantaisie corse très charmante; "Chanson d'Amour" et enfin "Ecoutez les mandolines".

L'histoire est celle d'un jeune chanteur qui se laisse prendre aux charmes capiteux d'une femme sans cœur, Lolita, rôle joué par Viviane Romance. Mais le chanteur Mario, ayant tout compris son erreur, viendra à la belle Assunta (Mireille Balin), recouvrant en même temps l'amitié de Michel Simon, son appui de tous les jours. Très dramatique, cette histoire permet à Tino Rossi de faire preuve de son talent de comédien ce que à quoi il ne manque pas. On notera son alacrité et le bel emploi qu'il fait de son texte. Le roman d'Auguste Bailly a été fidèlement adapté à l'écran.

La musique des chansons est de Vincent Scotto auteur de "Vient". N'insistons pas sur la popularité de ce film. Le public se précipitera à la salle pour applaudir son chanteur préféré et personne ne sera désappointé car c'est l'un des meilleurs succès du populaire interprète de la chanson française.

Le second film de ce programme français sera "Ma Petite Marquise", avec la charmante enfant Josseline Josselin et Paulley sont de la partie avec André Bervil et font de cette comédie sentimentale et enfantine quelque chose de frais, ed gentil et qu'il fait bon de voir.

Le programme anglais a fait l'objet d'une attention toute spéciale de la part de la direction du Corona. Le premier film sera "It's love I'm After", avec Leslie Howard et Bette Davis.

Le second film sera une oeuvre où l'aventure domine. Ce film s'intitule "I cover the War", avec John Wayne et Gwen Gaze.

Vendredi soir, 11 mars, nous présenterons "En reprise" le superbe film "Le Petit Jacques" avec Jacques Varennes, Constant Remy, Annie Dureaux et Madeleine Guitty. Ne manquez pas de revoir ce film.

LA GAGNANTE

Mme E. Boucher, de Sainte-Hélène de Bagot, est l'heureuse gagnante des sous-vêtements ce lo-suède récemment tirés au sort dans notre ville.

SOIREE INTIME

Une soirée intime eut lieu samedi dernier chez M. et Mme Amédée Saint-Germain, rue Bourdages, à l'occasion du mariage de leur fille, Rosilda, à M. Léopold Lamoureux. Outre les mariés et leurs parents, on remarquait: M. et Mme Frédéric Lamoureux, père et mère du nouveau marié, Mme Vve J.-B. Cloutier, grand-mère du marié; MM. et Mmes Ovide St-Germain, Wilfrid St-Germain, Alfred St-Germain, Adélaïde St-Germain, Mlle Aldéa Pourde, M. Paul Lapré, Mlle Aline St-Germain, M. Charles Dionne, Mlle Oriana St-Germain, M. H. St-Germain, Mlle Réjane Saint-Germain, M. Jean-Guy Saint-Germain, M. et Mme Wilfrid Lamoureux, M. Robert Lamoureux, Mme Vve Joseph Girouard, M. et Mme Joseph Cloutier, M. et Mme Emile Cloutier, M. et Mme Euchariste Laplante, M. Elie Cloutier, Mme Hilaire Cloutier, M. et Mme Urbain Cloutier, M. et Mme René Riendeau, M. Hervé Girouard, Mlle Yvette Larivière, M. Ernest Cloutier, Mlle Yvette Racine, M. Rodolphe Riendeau, Mlle M. Girouard, M. Jules Joyal, Mlle Lucille Gadbois, M. Joseph Laplante, Mlle Jeanne Gadbois, M. Paul Gaudet, Mlle Fernande Cloutier, M. Rosaire Cloutier, Mlle Flore Messier, M. Camille Lambert, Mlle Rosa Cloutier, M. Honoré Girouard, Mlle Cécile Riendeau, M. Lucien Messier, Mlle Yvette Cloutier, M. Albert Allard, Mlle Clarinda Lapointe, M. et Mme Rodolphe Brouillé, M. et Mme Ovide Dépot, M. et Mme Hector Sansoucy, M. et Mme Donat Archambault, Mme Victor Bousquet, M. et Mme Ovide Bousquet, M. et Mme Joseph Bousquet, M. Alexandre Doyer, Mlle Alfreda Plourde, M. Emile Hébert, Mlle Rita Robert, M. Emile Plourde, Mlle Rita Archambault, M. René Robert, Mlle Lucile Baillargeon, M. A. Tremblay, Mlle Rosée Yvon, M. Hervé Laplante, Mlle Cécile Paquet, M. Eugène Roy, M. Donat Dépot, Mlle Jeanne Dépot, Stella et Belle Dépot.

L'orchestre se composait de MM. Georges Pion, Girard, St-Pierre et Bazinet.

A LA GOODYEAR

—M. Donat Turcotte a été nommé contremaître de jour à la Goodyear Cotton Co., de cette ville. Il était à l'emploi de la compagnie depuis juin 1934.

—La compagnie n'a enregistré chez ses employés aucun accident comportant perte de temps, au cours du mois de février.

—Une grande partie de cartes est annoncée au Club de Récréation de la compagnie, pour samedi soir, 5 mars. D'autre part, un Bingo aura lieu le 26 mars.

—M. Lucien Desrosiers est arrivé récemment des Etats-Unis pour accepter ici un poste de contremaître de nuit dans le département des cartes.

—Ont reçu leurs insignes de service:

5 ANS

Département des cartes: M. Georges Caouette.
Département des métiers à filer: M. Rosario Raymond.
Département des métiers à retordre: Mlle Bernadette Pineault.

10 ANS

Département des métiers à filer: M. Uldéric Brodeur.

REUNION MENSUELLE

Dimanche prochain, il y aura réunion mensuelle des retraités à la salle paroissiale, précédée de la messe à huit heures, à la chapelle St-Vincent Ferrier et du déjeuner en commun. Des questions très intéressantes y seront discutées. Dimanche soir, à l'ancien Théâtre Bijou, il y aura représentation de la pièce "L'Abonneux", spécialement pour les retraités, sans exception cependant les personnes qui voudraient y assister, et qui ne sont pas retraités. L'entrée sera libre.



Don pour le musée.— Je suis heureux d'annoncer que le Révérend Père J.-J. Plamondon, directeur du Patronage St-Vincent de Paul a généreusement répondu à l'appel que j'ai fait il y a quelque temps dans ma chronique, demandant des antiquités de la Philharmonique pour notre musée. Ce bon Père vient de nous faire don d'un des plus vieux uniformes de la Philharmonique. Il y a divergence d'opinion quant à la date de cet uniforme, c'est pourquoi je fais actuellement des recherches dans les archives et les vieux livres de minutes de la fanfare afin de pouvoir vous donner, dans un avenir rapproché la date exacte. Nous exposerons avec orgueil cette vieille relique dans notre

musée avec une inscription indiquant le nom du généreux donateur.

Concert annuel.— Nos musiciens, sous l'habile direction du Lt. Jos.-L. Gariépy, sont à préparer le programme musical du concert annuel qui sera donné le 27 avril prochain, au Théâtre Corona. A cette occasion, le Cercle Dramatique Philharmonique interprétera sous la direction habile de M. Couillard St-Germain, la comédie en un acte d'Alfred Géhri, intitulée "Bureau Central des Idées".

Saviez-vous que les services de la Philharmonique furent retenus par la commission de l'Exposition de Montréal en 1892?

PITOU

FEU MME E. HARNOIS

A Woonsocket, le 24 février 1938, est décédée à l'âge de 41 ans, Marie Desroses, épouse d'Emilien Harnois. Outre son époux, la défunte laisse sept enfants: son père, M. Victor Desroses, de Saint-Guillaume; ses frères, Philippe, de Saint-Guillaume, et Antonio, de Saint-Hyacinthe; ses sœurs, les RR. SS. Sainte-Brigide, de Gaspé; et Sainte-Gertrude, de Manchester, N.H., des SS. de Ste-Marthe; Mmes S. Courchesne, et Mme F. Beaudoin, de Ste-Rosalie.

Les funérailles eurent lieu à Woonsocket, le 28 février.

SERVICE EXPERT

M. J.-D. Desrosiers, marchand de chaussures de cette ville, annonce à ses clients qu'il est maintenant en mesure de donner un service d'expert pour l'ajustement des chaussures et le confort à donner aux pieds malades.

M. Desrosiers s'est spécialisé dans les plus récentes méthodes d'ajustement, après avoir suivi un cours spécial à Montréal. Muni des connaissances acquises à cette école, il garantit un service parfait. Tous sont invités à visiter son magasin, à y voir les chaussures nouvelles qui

BINGO DES C. DE C.

Le Bingo organisé par les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, au profit d'oeuvres locales, aura lieu dans les salles du bazar de l'Hôtel-Dieu, le mercredi, 15 mars prochain, à 8 hres du soir.

Toute la population de Saint-Hyacinthe est invitée à y prendre part. Vingt magnifiques prix réguliers d'une valeur totale de plus de cent dollars, ainsi que 3 prix spéciaux, valant chacun quinze dollars, seront donnés aux gagnants.

Il est entendu, afin de favoriser les gagnants, que vous aurez le choix du cadeau, dès que vous aurez fait "Bingo". C'est la première fois que de si beaux prix sont offerts. Un programme musical sera donné dans le cours de la soirée par des artistes locaux, qui se présenteront au microphone. En plus, une surprise est réservée à ceux qui assisteront à la soirée.

Les billets, en vente au prix de 35c, sont en vente chez les Chevaliers de Colomb ainsi que chez Mlle Herminie Fontaine. Retenez les vôtres!

réunissent le confort et le goût, et à profiter de son expérience pour se chauffer confortablement.

DANS les RÉGIONS MINIÈRES ET PROSPÈRES DU CANADA

Les grandes industries minières de la province de Québec, bénéficieront certainement d'une année de prospérité dans leurs développements.

L'attention publique est actuellement portée vers la Malartic et particulièrement vers Malartic Est, où un succès est assuré par de récents développements souterrains.

Beaucoup d'intérêt est aussi porté sur le puits Lacoma, au sud-est de Senneterre, où la Lacoma et la Lacoma-Est sont actuellement actives. L'attention du public est attirée en ce moment, tant par l'histoire romanesque de la mine Lacoma, le courage du prospecteur vétéran et opérateur minier R.S. (Bob) Potter et de ses associés, que par les indications de succès prochain.

Sur le domaine Québec Manitou, à l'est de Lamarque, où sont situés les puits Lavalie, Wolverine, Fleming et Jacques Cartier, on a commencé une grande construction qui s'étend d'un bout à l'autre des propriétés et qui couvre les terrains voisins.

Du côté ouest de la province, à près de 12 milles à l'ouest

AU PREMIER FRISON PRENEZ
Painkiller
(PAIN EXTERIEUR)
PREVENT
RHUMES, GRIPPE, BRONCHITE

SOIREE INTIME

De nombreux parents et amis se sont réunis chez M. et Mme Joseph Beauregard, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. De riches cadeaux furent offerts aux héros de la soirée. Etaient présents: Mme J. Beauregard, M. et Mme J.N. Chabot, Mme Jos. Frigon, M. et Mme H. Boucher, Montréal, M. et Mme R. Perrault de Montréal, M. et Mme Lucien Beaupré, Montréal, Jeanne, Robert, Laurent Beaupré, de Montréal; M. et Mme Georges Bolduc, de North Stukely, M. et Mme J. Langelier, de Montréal, Jeanne et Régis Langelier de Montréal, famille H. Pélouquin, famille W. Daigle, Mme Joyal, de Richmond, Mlle Diane Gaucher, M. et Mme Oswald Trudeau, M. et Mme Lucien Baillargeon, M. et Mme Willie Baillargeon, M. Fortier, M. et Mme Léonard Chabot, M. et Mme Perreault, M. et Mme Coderre, M. Maurice Beaupré, M. Gérard Boucher, Georges Scott et Mlle Rita Bolduc, Clément Richer, Mlle M. Trudeau, Lucie Plante et M. Paul Fontaine, Roland Frenière et Yvette Fortin, F. Léonard et Lucien Houle, M. E. Leblanc, Mlle Madeleine Mineau et Paul Larochelle, Mlle Victoire Fortin, Roland Beauregard, Mlle Gilberte Beauregard et René Phaneuf, Henri, Jacqueline, Marthe, Viola, Rita, Roger René Beauregard, M. Aurèle Gaudet, René Mongeau, J. Pinsonneault.

REMERCIEMENTS

La famille Ovide Robert remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Ovide Robert, soit par offrandes de messes, de fleurs, condoléances, télégrammes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

FERME GIARD

C'est grâce à mon troupeau que j'ai gagné la médaille d'or de la province de Québec et le prix du concours rationnel des fermes.

Tél. Ste-Rose lie L 6. S.13
DONAT GIARD, prop.

FEU J. GIROUARD

M. J. Girouard, de cette ville, est décédé le 28 février à l'âge de 67 ans et 11 mois. Outre son épouse, née Dillia Deslauriers, le défunt laisse quatre fils et une fille: Lucien, Albany, Maurice et Gérard, Mme Victor Bienvenue, (Florida). Lui survivent également ses frères, François, de Saint-Dominique, et Dieudonné; ses sœurs, Mmes J. Flabotte, (Laura); Mme Castonguay, (Marie-Louise) de Montréal. Les funérailles ont eu lieu jeudi en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Engr.

RETRAITES FERMEES

Chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Granby: Pour demoiselles, du 4 au 7 mars, prédicatrice, P. Orlat, O.M.I.; pour dames, du 14 au 17 mars, prédicatrice, R. Père Plamondon, P.S.V.; pour demoiselles, du 18 au 21 mars, prédicatrice, Père Plamondon, P.S.V. Prière de s'inscrire à l'avance en s'adressant à la R. St Supérieure ou à M. l'abbé L. Larochelle, ptre, C.P. 147, Granby, P.Q.

EST-CE VOTRE CAS?
—Victime de la Constipation?
Vous connaissez les symptômes: maux de tête lancinants, manque d'énergie, mauvaise digestion, sensation constante de dépression, mal de dos, constipation, etc. Ne vous laissez pas aller à l'inertie. Prenez l'Eau Riga pour assurer action positive des intestins, sans colique ni douleur. Demandez l'Eau Riga à votre pharmacien général. Pour les enfants et invalides, demandez la Limonade Riga... elle est douce et agréable au goût.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME

EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

A nos abonnés

Nos abonnés de Saint-Hyacinthe, et de la région immédiate, sont priés de prendre note que M. Georges Saint-Jean est autorisé à percevoir le montant des abonnements dus à notre journal, et qu'il passera à domicile à cette fin, à partir de cette semaine.

Le lait que nous buvons

Rapport des échantillons de lait prélevés des laitiers de St-Hyacinthe, au cours de février:

	Bactéries	Gras	Classe
Laiterie Yamaska	6,000	3.8	A
Nap. Tanguay	12,000	5.2	A
E. Désautels	12,000	4.4	A
G. Messier	20,000	4.4	A
L. Gauthier	25,000	4.3	A
E. Plante	27,000	3.7	A
D. Giard	28,000	4.2	A
A.D. Archambault	29,000	4.0	A
Omer Morrisette	30,000	4.8	A
Ovide Messier	31,000	4.3	A
V. Desroches	43,000	3.5	A
M. Lemay	45,000	4.1	A
Origène Morrisette	55,000	5.2	B
W. Boulay & Fils	75,000	3.9	B
Brouillette & Frère	85,000	4.6	B
Arthur Giard	88,000	4.2	B
A. Dupré	90,000	4.4	B
E. Jodoin	90,000	3.9	B
E. Tanguay	100,000	4.1	B
A. Brunette	140,000	4.2	B
T. Leclerc	150,000	5.	B
G. Larivière	150,000	4.5	B
Ant. Morrisette	150,000	4.1	B
W. Morrisette	150,000	3.7	B
J.B. Poitras	160,000	4.5	B
A. Hébert	160,000	4.1	B

VIANDES FUMÉES



SAINDOUX de HOVEY

- Il est homogénéisé.
- On le prépare en chaudrons couverts.
- On en enlève l'excès d'humidité.
- 12% plus de saindoux à la livre.
- Il a meilleure saveur.
- Meilleurs résultats dans la cuisson.

Insistez pour avoir la marque HOVEY
CHEZ VOTRE MARCHAND
HOVEY PACKING CO. Ltd.
SHERBROOKE, P. Q.

ÉLÉGANCE ET CONFORT
RÉUNIS DANS LA BRASSIÈRE Gothic

La Brasière GOTHIC agrafant au dos, pour buste prononcé et longue taille. Broadcloth anglais avec support de CORDTEX et corsage de dentelle. Longue bande sur le diaphragme et épaulettes renforcées avant et arrière.

AUSSE!
Le Bandeau GOTHIC de longueur moyenne — avec bustemédium profond, fait de matériel CORDTEX et de dentelle d'Alençon. Agrafe au dos. Couleur Rose.

GOTHIC
CAN. PAT. 357,628

Mlle M.-L. Lalonde
121, rue Cascades

LA VIE AGRICOLE

Les mauvaises herbes

Leurs caractéristiques et leurs habitudes de croissance.— De mauvaises herbes qui sont en même temps des plantes utiles.— Caractère des plantes sauvages.

Le mot "mauvaise herbe" implique l'idée d'une plante inutile, vilaine ou nuisible qui persiste à croître où on n'en a pas besoin. La plupart des mauvaises herbes possèdent une ou plusieurs de ces caractéristiques mais nécessairement pas toutes. Une plante peut être utile, belle ou inoffensive et dans certains cas, être considérée comme une mauvaise herbe. Alors on pourrait les définir ainsi: ces plantes aux habitudes de croissance nuisibles qui croissent où elles ne sont pas désirables, généralement dans les endroits où le cultivateur veut faire venir toute autre plante agricole. Strictement parlant, il n'y a aucune espèce de mauvaise herbe. Pour que l'on considère qu'une plante d'une espèce donnée soit une plante inutile, il ne faut pas se baser uniquement sur ses caractéristiques et habitudes de croissance mais aussi sur sa position par rapport à l'homme et aux autres plantes.

On les appelle aussi adventices, parce qu'elles croissent sur un terrain sans y avoir été semées ou plantées: adventice signifie étranger, c'est-à-dire venu en dehors du lieu de son développement normal.

Parmi les caractères les plus frappants qui rendent les plantes nuisibles, il y a ceux qui se rapportent à leurs habitudes de croissance et de reproduction par la graine.

HABITUDES DE CROISSANCE

a) La plupart des mauvaises herbes sont capables de croître dans des conditions défavorables aussi bien que dans celles qui sont propices à la croissance des plantes cultivées.

b) La plupart des plantes adventices — surtout les plantes vivaces — peuvent reproduire les parties qu'on leur enlève. Si par exemple on soustrait la couronne d'un plant de "pissenlit" les racines enverront aussitôt de nouvelles pousses.

c) Un certain nombre de mauvaises herbes vivaces peuvent se propager par des méthodes végétatives même si on les empêche de produire leurs graines. Les rhizomes du chiendent et les racines du laitron des champs peuvent s'étendre sur une étendue de plusieurs verges en une saison. Ainsi le cultivateur peut éparpiller de tous côtés les racines ou les rhizomes de telles mauvaises herbes par les façons culturales.

d) La plupart des plantes adventices peuvent pousser dans des conditions adverses parce que leurs familles et leurs autres parties aériennes sont excessivement réduites ou modifiées: ainsi elles retiennent facilement leur humidité. Ceci a pour effet de faire en sorte que certaines mauvaises herbes peuvent soutenir la concurrence de l'eau lorsque celle-ci agit comme facteur limite de croissance.

e) La plupart des mauvaises herbes, bien que quelques-unes fassent exception, ont des fleurs très petites et peu visibles. De telles fleurs mûrissent assez souvent leurs graines avant que l'on puisse déceler leur présence.

f) Bien des mauvaises herbes renferment certaines substances qui leur donnent un goût et une odeur désagréable, d'autres sont recouvertes de matières visqueuses, de poils raides et d'épines. Tous ces moyens tendent à protéger ces mauvaises herbes contre leurs ennemis naturels — les animaux domestiques.

Léonidas VERRET,
Agronome spécial

Le traitement de la semence est de plus en plus utile

Il faut prévenir les pertes causées par les maladies fongiques et bactériennes, dont les germes sont portés par la semence.— Ce que coûtent ces maladies au Canada.

Il s'est fait beaucoup de recherches pour trouver les moyens de prévenir les pertes causées par les maladies fongiques et bactériennes dont les germes sont portés par la semence. On sait aujourd'hui que le traitement de la semence n'est utile que dans la mesure où il peut détruire les organismes ou germes qui sont présents sur la semence ou dans la couche de semis. On a cru que ce traitement stimule aussi la germination, mais il est possible que cette stimulation apparente soit en réalité un regain de vigueur provenant de la suppression des parasites dont l'existence n'était pas soupçonnée. On sait d'autre part que lorsque la germination est retardée par le froid et l'humidité du sol, les pousses fongiques peuvent protéger la semence et les plants de semis d'une attaque par les organismes du sol.

On estime qu'au cours de la période 1920-1923, les maladies charbonneuses des céréales ont causé au Canada une perte moyenne annuelle de plus de \$12,000,000. Au cours de la période de 12 années de 1920-1932, 20,000,000 de boisseaux de blé de l'Ouest du Canada ont été classés comme charbonneux. Ceci représente une perte directe d'environ \$2,000,000. La pourriture de la racine, très répandue et souvent nuisible aux céréales dans les Prairies, est une maladie toute différente. On estime que pendant la période de trois ans finissant en 1930, cette maladie a causé en Saskatchewan pour \$6,500,000 de pertes par année. On sait par les examens qui ont été faits que près de 50 pour cent des échantillons de blé de semence portent des champignons d'une espèce ou de l'autre: quelques-uns de ces champignons sont importants parce qu'ils causent la pourriture de la racine, tandis que d'autres n'attaquent que la semence rompue et endommagée.

Le bon traitement de la semence des céréales détruit les spores de charbon, de pourriture et de moisissure. Il est à noter sous ce rapport que l'emploi de certaines poussières fongicides se répand de plus en plus parce que ces poussières sont d'une manutention facile et qu'elles ont beaucoup d'effet. Les poussières organiques de mercure, vendues

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Bien que depuis quelque temps ce marché ait démontré une très grande activité, en conséquence du niveau actuel des prix, le mouvement s'est un peu ralenti, sans toutefois y apporter un changement important dans les cotations.

Nos arrivages de beurre frais demeurent très restreints, cependant environ 2,000 boîtes de beurre de la Nouvelle-Zélande ont fait leur apparition sur le marché de Montréal et furent facilement absorbées.

Au cours de l'avant-midi, le 28 février, le No. 1 pasteurisé reclassifié au gros était coté de 34½¢ à 34¾¢ la livre et le beurre frais de 34½¢ à 34¾¢ la livre.

FROMAGE

La demande domestique est assez bonne et les arrivages courants colorés obtiennent de 13¼¢ à 14¢ la livre.

"L'Amour qui..."

"J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce petit livre du Père A.-M. Granger, O.P., de S.-Hyacinthe, préface du R.P. Landry, O.P., et tous les chapitres en sont intéressants, quelques-uns captivants et vécus." C'est en ces termes élogieux que s'exprime le Supérieur du Collège de Lanoraie, le R.F. J.-C. Caron, C.S.V.

Ce livre, dont le titre seul est alléchant, ne nous déçoit point. Il vaut la peine d'être lu.

Les enthousiastes exagérés trouveront une leçon profitable dans le chapitre: "L'Amour qui s'illusionne", les époux oublieux de leurs devoirs, un dur reproche et une cruelle leçon dans les chapitres: "L'Amour qui tue et trahit", la garde-malade, douteuse de la valeur de sa rude besogne, un encouragement; tous enfin pourraient puiser dans ces pages agréablement écrites, dans ces récits psychologiques et vivants, des sujets de réflexion capables de les aider, de les consoler même — aux heures difficiles. Car à côté de l'amour humain manifesté

par des humains affaiblis par l'égoïsme — il est des pages "simplement sublimes" où l'amour divin est présenté comme le modèle à imiter pour être heureux et vivre pleinement l'amour.

Le chapitre XIe "L'Amour qui meurt" — serait à lui seul, pour ceux qui entrent ou doivent entrer en ménage — le secret trop ignoré de nos jours, pour garder un bonheur qu'ils souhaitent immortel.

Est-il nécessaire d'ajouter que le meilleur moyen de juger le mérite de ce petit livre, de vérifier la véracité des louanges

qu'il a déjà reçues, est encore de se le procurer et de le lire soimême attentivement.

Lise E.

Poussins P.R.B. DE ST-ANTOINE

Pourquoi regarder ailleurs, lorsque vous pouvez vous procurer des poussins de haute valeur à un couvoir certifié? Sujets d'élevage ayant tous subi l'épreuve du sang. Sélection vigoureuse. Accouplement E.O.P. De tels poussins laissent des profits à l'éleveur.

Demandez nos prix
Couvoir Coopératif St-Antoine-de-Verchères
THOS. MARCHESSAULT, Gérant

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratuit

COUPON

Monsieur: S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom: _____

Adresse: _____

HECTOR L. DERY & CIE, LTÉE

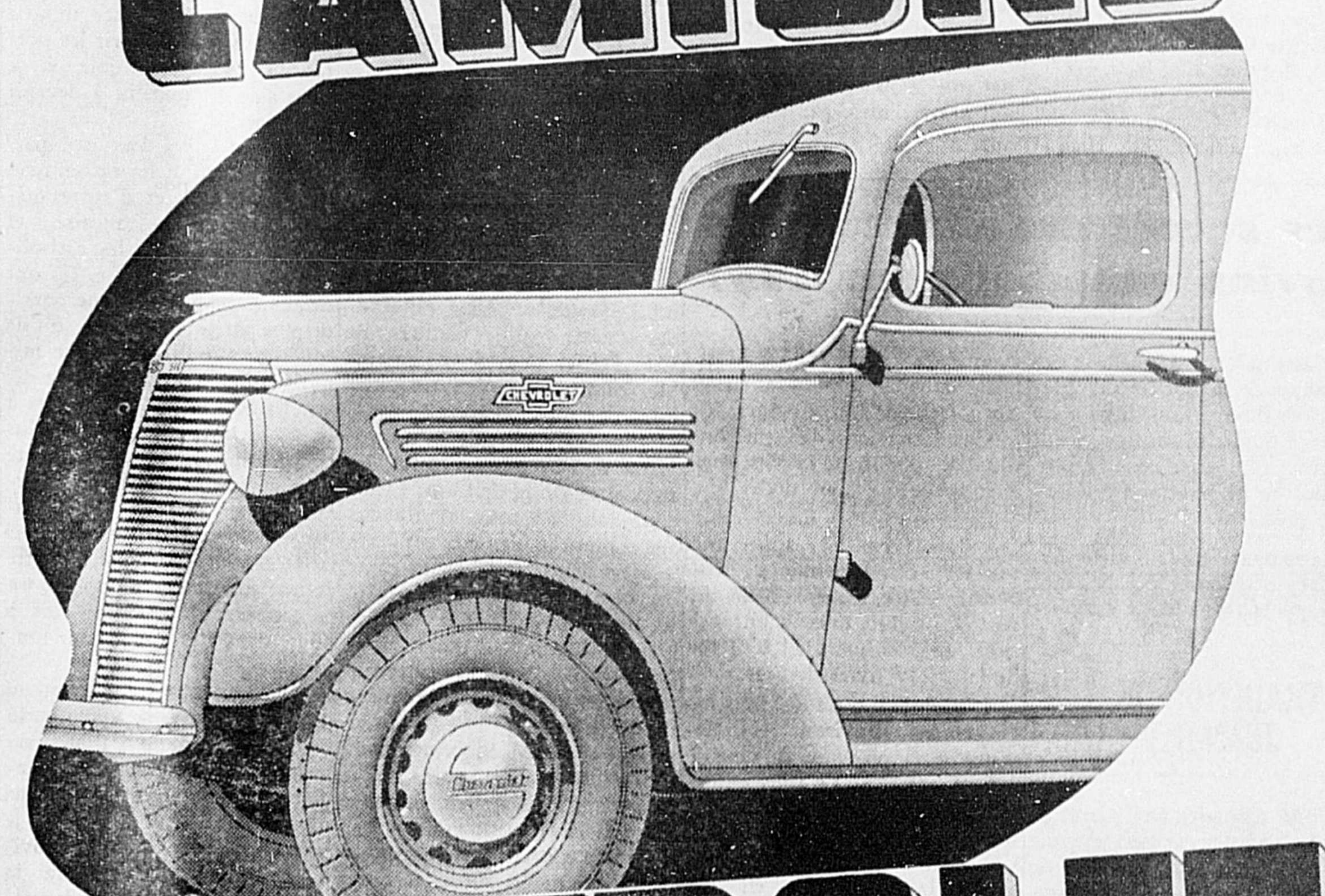
Grainetiers et Pépiniéristes



DE CHOIX

Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

CAMIONS



CHEVROLET

Mieux qualifiés que jamais pour réduire vos frais de camionnage!

Moteur six cylindres amélioré, spécial pour camions... cadre solide... cabine tout acier... plus de milles au gallon d'essence... embrayage tout à fait nouveau, à plus grand diaphragme élastique... les plus bas prix de l'industrie... voilà des raisons pour lesquelles les camions Chevrolet, toujours fameux pour leur économie, sont mieux qualifiés que jamais pour réduire vos frais de camionnage! Et cela est vrai sans égard à la classe de capacité qui puisse vous intéresser.

Si votre équipement vous a bien servi pendant longtemps, vous commencerez tout de suite à réduire vos frais d'exploitation en le remplaçant par de nouveaux camions Chevrolet aérodynamiques et dignes de confiance. Donnez vos véhicules usagés comme paiement partiel et financez votre achat suivant le mode General Motors de paiements à termes. N'hésitez pas à venir causer avec nous. Nous sommes qualifiés pour vous conseiller sur le type d'équipement qui vous donnera les meilleurs résultats sous tous rapports.



JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE

55, RUE SAINT-FRANÇOIS

TÉL. 546

SAINT-HYACINTHE

LA PUISSANCE AUGMENTE... LE COÛT DÉCROÎT...

DERNIERS PRIX DU MARCHE

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 28 février 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select)
190 à 230 lbs. \$10.00 à \$10.15
Prime de \$1.00
Porc à bacon
180 à 230 lbs. 10.00 à 10.15
Porc à boucherie
160 à 240 lbs. 9.50 à 9.65
Porc léger
120 à 160 lbs. 9.00 à 9.15
Porc lourd
240 à 270 lbs. 9.50 à 9.65
Extra lourd
270 lbs ou plus. 9.00 à 9.15
Truies 6.00 à 7.50

Veaux de lait

Choix 9.00 à 9.50
Bon 8.50 à 9.00
Moyen 7.50 à 8.50
Commun 6.00 à 7.00

Veaux de champ

Bon 4.00 à 4.25
Moyen 3.75 à 4.00
Commun 3.25 à 3.50

Agneaux du printemps

Choix 7.00 à 7.50
Pesant 6.00 à 6.50
Moyen 6.00 à 6.50
Commun 6.00 à 6.50

Moutons

Bon 4.50 à 5.00
Commun 3.00 à 3.50

Vaches

Choix 4.25 à 4.50
Bonne 3.57 à 4.00
Moyenne 3.00 à 3.50
Commune 2.25 à 2.75
Très commune 1.75 à 2.00

Taures

Choix 4.75 à 5.00
Bonne 4.25 à 4.75
Moyenne 3.50 à 4.00
Commune 2.50 à 3.00

Taureaux

Choix 4.25 à 4.50
Bon 3.50 à 3.75
Moyen 3.25 à 3.50
Commun 3.00 à 3.25

Bouvillons

Choix 5.75 à 6.00
Bon 5.25 à 5.50
Moyen 4.25 à 5.00
Commun 4.00 à 4.50
Commun léger 3.50 à 4.00



LE CÉLEBRE LINIMENT À FRICTIONS

Frictionnez — la douleur cesse. Achetez la nouvelle grosse bouteille économique. Aussi dans la petite bouteille régulière plus petite.

65 LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

FORD HOTELS

Chambres l'air le plus économique, 75¢ chambre par nuit.

\$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres hôtels à

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable.

\$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres hôtels à

TORONTO-MONTREAL

Ce qu'est la Société Générale des Eleveurs de la province

En marge du congrès d'éleveurs qui s'est tenu ici la semaine dernière.— Comment fonctionne la Société, en marge des diverses sociétés affiliées.

Le congrès annuel des éleveurs de bétail de race pure de la province de Québec, commencé à Saint-Hyacinthe mardi après-midi, 22 février, s'est terminé le jeudi soir suivant par un banquet offert aux éleveurs de notre province par le ministère provincial de l'Agriculture, auquel assistaient environ 250 représentants de nos diverses sociétés d'éleveurs, les principaux officiers des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, et un certain nombre de techniciens agricoles de notre région.

La Société Générale des Eleveurs de la province de Québec comprend cinq filiales: les sociétés d'éleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons de Bovins Canadiens, de Porcs et de Moutons. Chaque société ci-haut mentionnée est administrée par son propre bureau de direction, lequel est constitué de membres élus à ce poste lors de l'assemblée générale annuelle de ses membres et s'intéresse à l'avancement de l'espèce ou de la race d'animaux exploités par ses membres. Cependant, toutes ces sociétés fusionnées constituent la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec et le conseil d'administration de cette dernière est composée des principaux officiers de chaque

société filiale. La Société Générale s'occupe des questions d'ordre général en rapport avec l'industrie animale. Elle est considérée comme l'un des organismes agricoles les plus importants et les plus puissants que nous ayons dans notre province.

Cette société existe depuis 1895 et a un record très louable à son crédit: celui de n'avoir jamais confondu nos intérêts agricoles avec les intérêts politiques. Elle se sert de la politique et des hommes politiques mais elle ne leur a jamais été asservie. Etant constituée de l'élite de la classe agricole de notre province, elle a toujours travaillé en collaboration franche et sincère avec les services de zootechnie des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture et avec les techniciens agricoles en général. Le passé de cette société constitue une belle page de notre histoire et honore l'élite de notre classe agricole, surtout nos éleveurs de bétail de race pure et ceux qui ont dirigé ses destinées. Il se dégage de son histoire plusieurs exemples de ce qui peut résulter de la bonne entente, du désir sincère de mener une œuvre à bonne fin et du bon usage d'un organisme puissant.

Les succès des éleveurs de bovins canadiens en 1937

L'assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens a été tenue à Saint-Hyacinthe jeudi dernier, 24 février sous la présidence de M. Alexandre Fournier, président.

Le secrétaire de la Société, M. André St-Pierre, y a présenté un rapport très détaillé des opérations de l'année 1937.

EXTRADITION DE JEAN-BTE CARON

Pour répondre en Caroline du Nord à l'accusation d'avoir assassiné un propriétaire de camps de touristes à Carthage, l'été dernier, Jean-Baptiste Caron alias Garoff, alias Griffith, est parti de Montréal sous la garde du shérif J.C. MacDonald du comté de Moore, C. du N., il y a une semaine.

Ce Canadien de 25 ans fut arrêté à Waterloo, Qué., il y a une semaine, à la demande des autorités américaines, et il se laissa extraditer.

J.E. Carraway, de Carthage, fut trouvé poignardé à mort et pillé d'une somme de \$300, 4 jours après que Caron et un compagnon, John Sevendon de Hamilton, Ont., l'eurent persuadé de les conduire de son camp à la ville voisine. D'après le shérif MacDonald, Sevendon a déclaré que c'est Caron qui poignarda Carraway.

LES INVENTIONS

Le Bureau Technique Fournier, Montréal nous apprend que deux brevets d'invention viennent d'être accordés à MM. J.-E. Leclerc, Saint-Hyacinthe, pour un support de cordon de fer à repasser électrique, et Gabriel Bachand, Saint-Liboire, pour un porte-cigare.

POUR LES PRETRES

A la maison des Retraites Fermées des Pères Dominicains, à Saint-Hyacinthe, du 17 avril au 20. La retraite sera prêchée par M. l'abbé Henri Saey, de St-Irénée de Montréal. Le nombre de chambres étant restreint, on est prié de s'inscrire d'avance, en s'adressant à M. l'abbé A. Longpré, Evêché de St-Hyacinthe.

Le discours de S.E. Mgr Desranleau...

(SUITE DE LA 1^{RE} PAGE)

ans de travail que je pourrai, avec le secours de Dieu, être utile à la belle et vaillante Eglise de Sherbrooke. Je n'oublierai jamais, Excellence, ni vos bontés, ni vos conseils, ni vos exemples; ils étaient toujours d'un père et d'un évêque.

Et j'en arrive aux bons services que Leurs Excellences de St-Jean de Québec et de Gravelbourg, de Thénos et de Ruspe m'ont rendus aujourd'hui. Soyez remerciés, Mgr Forget, ancien compagnon de Rome, et Mgr Guy, bon ami de long-temps, d'avoir ajouté à vos travaux et de vous être imposé un long voyage pour venir prêcher les grandeurs de l'épiscopat; et vous, Messieurs Deschamps et Desmarais, mon meilleur merci d'avoir accepté la charge de coconsécruteurs et de m'avoir assisté de vos prières en ce jour le plus beau de ma vie après celui de mon baptême.

Et à vous tous, Excellences, révérendissime abbé, prélats, chanoines, supérieurs de religieux, curés, aumôniers, professeurs, vicaires, prêtres et frères, et laïques amis, qui êtes venus de tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique et d'outre-quinquante-cinq, je vous dois des actions de grâces pour votre charité fraternelle; vos prières assurent le succès de mon épiscopat.

L'hommage de l'Etat

Honorable monsieur le ministre des Travaux publics, je salue en votre personne le représentant du Très Honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec. Votre présence et cette représentation me réjouissent: c'est l'Etat qui rend hommage à l'Eglise, ce sont les deux grandes sociétés, qui, voulues de Dieu, faites pour vivre ensemble, s'unissent pour travailler l'une et l'autre au bien de tous: l'Eglise pour obtenir la fin suprême de l'homme: le salut des âmes et la gloire de Dieu; l'Etat pour donner à tous les citoyens une somme de bien-être suffisante à les rendre capables de jouir des biens temporels sans perdre les biens éternels. Homme d'Eglise et hommes d'Etat, nous coopérons toujours dans la justice et la charité à la grandeur de notre pays.

Honorable M. le surintendant de l'Instruction publique, il m'est particulièrement agréable de vous saluer et de vous remercier. Vos cordiales relations avec S.E. Mgr de Sherbrooke nous assurent que nous demeurerons de bons amis. La sainte cause de l'Instruction, de l'éducation, de l'école, pour la voir dans le réel, exige ici, dans les Cantons de l'Est, comme partout ailleurs et peut-être davantage, que l'Eglise et l'Etat la soutiennent et l'encouragent selon leur propre pouvoir et dans la mesure de leurs moyens.

MM. les représentants de toute autorité civile: fédérale, provinciale et municipale, je vous remercie de votre cordiale sympathie. Soyez assurés que vous trouverez toujours dans votre évêque coadjuteur un esprit qui vous comprend et un cœur qui vous aime.

A mes confrères de classe du petit et du grand séminaires, à mes amis de St-Hyacinthe et d'ailleurs, à mes anciens et bons paroissiens de St-Pierre de Sorrel, à tous ceux qui ce matin ont pensé à moi et ont prié pour moi, j'adresse un merci du cœur. Vous gardez de votre côté, de votre ami un souvenir fidèle, croyez bien que je penserai toujours à vous et que je prierai pour vous. Dans le cœur d'un évêque, il y a toujours place pour de saintes amitiés.

Je veux aussi saluer ma famille de la terre, celle que mon père et ma mère aimaient tant. Je sais que tous mes membres, ceux qui sont au ciel et ceux qui vivent sur la terre jubilent aujourd'hui, parce qu'il y a un évêque dans l'Eglise de Dieu qui est bien de leur lignée et de leur rang.

L'église de Sherbrooke

Et maintenant j'embrasse avec amour l'Eglise de Sherbrooke. Mgr le doyen, messieurs les chanoines du vénérable chapitre, messieurs les prêtres de l'é-

vêché, je vous remercie; vous m'avez reçu avec une bienveillance, un respect et une affection qui me gagnent à jamais; tout comme si j'étais né, si j'avais grandi et mûri dans la terre et sous l'oeil des Cantons de l'Est, je me sens totalement de la famille, de la ville et du diocèse de Sherbrooke.

Mon âme d'évêque se tourne vers les prêtres séculiers et réguliers, vers les communautés religieuses d'hommes et de femmes, et d'une façon plus affectueuse, si c'est possible, vers les prêtres professeurs dans notre cher séminaire; c'est avec vous tous que je vais travailler au bien temporel et spirituel de notre Eglise, c'est par vous et avec vous que je vais accomplir les œuvres de Dieu dans notre diocèse. Je ne vous connais pas tous, mais je vous aime déjà de tout mon cœur. La dévotion avec laquelle vous m'avez accueilli m'assure que notre travail ne sera pas vain dans le Seigneur: nous porterons des fruits et des fruits qui demeureront pour l'éternité.

Et vous, chers fidèles à qui Dieu m'envoie, vous êtes ma part d'héritage, et comme elle est belle. Je veux que vous ayez la vie divine et que vous l'ayez en surabondance; je ne viens que pour cela. Que le Seigneur m'accorde, durant tout mon épiscopat, de ne laisser mourir personne sans lui ouvrir les portes du ciel! Quelle joie, si je vous aide efficacement à devenir des saints!

Je veux saluer avec une particulière affection les catholiques d'autres langues et d'autres nationalités que la française, et tout spécialement les catholiques de langue anglaise. Ils ont droit de compter sur une charité plus attentive, parce qu'ils sont une minorité, et toute minorité étant une faiblesse, le divin Pasteur invite les évêques à la traiter avec une justice plus compréhensive et une charité plus empressée. Catholiques irlandais, anglais, écossais, italiens, polonais, orientaux, vous trouvez toujours dans votre évêque coadjuteur un appui, un protecteur, un père. Je suis à vous, vous êtes à moi pour toujours.

Que les non-catholiques du diocèse, ceux qui ne sont pas du bercail de l'unique Pasteur, savent qu'ils occupent une grande place dans mon esprit et dans mon cœur. Tous les jours, je prierai pour eux et, si la Providence le veut, je leur serai la porte qui les introduira dans la demeure du Père de famille.

Reconnaissance

Je tiens à dire ma reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette journée; je l'adresse aux compagnies de chemin de fer, qui ont si aimablement traité les voyageurs, à M. le gérant général du Québec Central qui a mis gracieusement sa voiture d'honneur à la disposition de Son Eminence; je l'adresse aux postes, aux télégraphes et aux téléphones, à la commission de l'électricité et à la radio, aux journalistes et aux courriers, aux musiciens et aux chœurs, aux maîtres des cérémonies et aux organisateurs de ce banquet et à tous ceux-là que je ne mentionne pas, qui ont accompli à la perfection leur besogne et qui en faisant très bien leur part ont donné à ce jour un air de grand triomphe.

Maintenant, comme les jeunes qui entendent des contes de fées, je formulerai trois souhaits. Je voudrais que tous les jours de mon épiscopat, je puisse me dire, en toute vérité, comme saint Paul: *plus omnibus laboravi*. Si je vous demande du travail, du zèle, du dévouement des sacrifices, des pénitences, comptez que je ferai d'abord ma large part et que je marcherai en avant, à votre tête, dans cette montée vers la vraie Jérusalem.

Je voudrais ensuite être un gardien zélé des lois de Dieu et de l'Eglise: la loi, c'est l'expression sensible de la volonté de Dieu sur son peuple. Dans une Eglise, il faut peu de lois nouvelles, mais il ne doit pas s'y rencontrer de lois mortes. Puis-je-t-on faire mon éloge, quand

l'heure des compliments sera venue et ça ne doit être qu'après la mort, et dire avec un peu de vérité: *non est inventus similis illi qui conservaret legem Excel-*

Je voudrais enfin que tous les prêtres, que tous les fidèles, que tous ceux qui auront à traiter avec l'évêque-coadjuteur, puissent dire avec joie et du fond de leur cœur: *Nemo tam pater*. Je n'ai pas d'autre ambition. Pour exécuter ce programme, je travaillerai et je ferai travailler; je prierai et je ferai prier; je souffrirai et je ferai peut-être souffrir, mais ce sera toujours *in caritate Dei et in patientia Christi*, avec la bonté de Dieu et la patience du Christ.

Saint-Mathias

Je veux, en terminant, vous dire comme je suis heureux d'avoir reçu la plénitude du sacerdoce le jour de la Saint-Mathias. Notre-Seigneur m'indique par là la voie que je dois suivre: il veut que je marche derrière lui en toute humilité. Saint Mathias est le premier évêque choisi par le Pape, par saint Pierre; il était le moins digne apparemment des deux candidats présentés; il est nommé le dernier dans les Actes, et Joseph, fils de Sabas, était surnommé Le Juste par le peuple. Cela me dit que le bon Dieu m'a choisi entre plusieurs autres plus dignes que moi et que ce qu'il veut, c'est un instrument dont il se servira à son bon plaisir et dont l'orgueil ou la vanité ne cherchera pas à lui enlever la moindre parcelle de gloire. Le jour de ma consécration me rappellera la parole du Saint-Esprit: *Humilibus dat gratiam*.

Eminentissime Seigneur, Excellences révérendissimes, Révérendissime Père Abbé, Messieurs, Honorables messieurs, Révérends Pères supérieurs de religieux, chers confrères dans le sacerdoce, messieurs et chers amis, il ne nous reste plus qu'à remercier le bon Dieu: *Miseri cordias Domini in aeternum cantabo*.

THEATRE MASKA

"Hollywood Hotel" est un programme radiophonique qui a déjà séduit beaucoup d'amateurs, tant par la variété de ses numéros que par la distinction des artistes qui y participent. En présence d'un succès aussi considérable, il a été décidé de transmettre "Hollywood Hotel" à l'écran sonore et c'est le film magistral qui en est résulté que l'on verra en tête du programme au théâtre MASKA les 6-7-8-9 mars courant.

Le chanteur Dick Powell et Frances Langford sont les étoiles de ce film spectaculaire qu'il ne faudra pas manquer de voir, car il donne une idée très nette d'Hollywood, capitale du cinéma. Pour compléter le programme, la direction du MASKA offrira un autre film dramatique sous le titre: "23 1/2 Heures Leave", avec James Ellison et Terry Walker, ainsi qu'une variété cinématographique: "Ball Tossers", un film des sports et des sports courts.

Mardi soir seulement, le film additionnel au programme sera "Louis Pasteur", avec le grand artiste Paul Muni dans le rôle-titre. Les critiques d'Europe et d'Amérique ont dit le plus grand bien de ce film qui repasse la vie de ce grand savant qui s'appelait Louis Pasteur.

Jeudi-vendredi-samedi, les 10-11-12 mars, la direction du MASKA offrira au public un autre beau programme de vues. Mentionnons tout d'abord un grand film musical: "Everybody Sing", avec Allan Jones et Judy Garland, puis un film d'aventure: "Prairie Thunder", avec Dick Foran et Ellen Clancy, ensuite le troisième épisode de la grande série "Jungle Jim" et, finalement, les nouvelles Fox Movietone. Ce programme en somme comporte des heures fort agréables pour les cinéphiles, car il est aussi varié que distinctif.

Samedi, 5 mars, dans la matinée, il y aura une représentation spéciale pour enfants, sous la direction de M. Willie Lamothe. Samedi soir, le 5 mars, en outre du programme régulier, il y aura un concours d'amateurs. De beaux prix seront distribués aux gagnants. Qu'on ne manque pas cela.

VIEUX MEUBLES, JOUETS

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de cette ville, font un appel auprès des citoyens de la municipalité et des environs, les priant, si possible, de bien vouloir lui faire don des meubles usagés, démodés ou brisés dont ils aimeraient se débarrasser. Ils n'ont qu'à téléphoner à l'Hôtel-Dieu, qui les enverra chercher. Les religieuses accepteraient aussi volontiers, pour les orphelins à leur charge, tous jouets brisés ou mis au rancart. Ces jouets sont reconstruits, peints, et neufs, et font encore la joie des garçonnets et fillettes pauvres, chez qui le Père Noël n'a pas toujours l'occasion de passer avec la générosité qui le caractérise.

Les éleveurs de chevaux ont enregistré une bonne année

L'assemblée générale annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens a été tenue mercredi dernier à Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Victor Sylvestre, président.

Le rapport du secrétaire indique que les opérations de la Société en 1937 ont été remarquablement bonnes. Le nombre d'enregistrement faits au cours de la dernière année a dépassé de beaucoup celui de l'année 1936.

Les éleveurs ont remporté des succès sans précédent à toutes les expositions tenues dans la province de Québec ainsi qu'à l'exposition Royale de Toronto.

En 1937, trois nouveaux syndicats d'élevage de chevaux Canadiens de race pure ont été organisés. Le nombre de syndicats est maintenant de 8 et quelques autres sont en formation. Le nombre de membres enrôlés dans les syndicats est d'au delà de 125.

Le rapport du haras de St-Joachim indique que celui-ci est très prospère; il compte actuellement 61 sujets pur-sang Canadiens. L'année 1937 marquait la dix-huitième saison d'opérations de ce haras.

L'assemblée a été très intéressante et marquée de délibérations très importantes. Différentes résolutions ont été adoptées pour les fins suivantes:

1.—Pour amender la constitution en vue d'élever les honoraires de transfert.
2.—Pour demander que des prix soient accordés aux expositions pour les poulains et pouliches de l'année, ainsi que pour les juments sans poulain.
3.—Pour demander au ministère provincial de l'Agriculture de faire composer un film sonore sur la race chevaline Canadienne.
4.—Pour adresser des remerciements aux directeurs de l'exposition de chevaux de St-Anne de la Pocatière pour avoir bien voulu considérer les chevaux Canadiens sur un pied d'égalité avec les autres races à leur dernière exposition.

5.—Pour adresser des remerciements aux autorités des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture pour les services qu'ils ont rendus aux éleveurs de chevaux Canadiens au cours de l'année 1937.

Au cours de l'assemblée, le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, a adressé la parole aux éleveurs. Il les a félicités de leur travail, les a encouragés à continuer l'amélioration de notre bon cheval Canadien et il les a assurés de son entier dévouement.

pour faire valoir leurs droits auprès des autorités d'Ottawa. M. L. de Gonzague Fortin, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, a donné une intéressante causerie concernant le système de mensurations pour la définition d'un véritable type d'une race.

CONDAMNATIONS

Albert Joly, de cette ville, a été condamné à six mois de prison par le magistrat de district Emile Marin, à la suite d'une accusation de vol de \$200., en or chez M. Pierre Brunelle, de cette ville.

Wilfrid Lusignan, d'Upton, (Bagot), accusé d'assaut grave sur la personne de Conrad Lapierre, du même endroit, a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles. Les deux hommes s'étaient querellés au cours d'une partie de cartes.

Petites annonces

A VENDRE OU ECHANGER.—Terre de 68 arpents, rang Saint-Edouard, à trois milles du village Saint-Simon, maison et bâtiments en bon ordre; échangerait pour propriété en ville. S'adresser au Courrier. 147

DEMANDE.—Homme avec auto. Expérience de la vente préférable mais pas nécessaire. Rawleigh, Dépt. ML-604-M.C. 147

A VENDRE.—Salon de bar et restaurant, au village Saint-Simon, seul barbière compétent. Sal. à Paul-Emile Vertefeuille, Saint-Simon, Co. Bagot. 147

FEMME ou fille sérieuse, pour ouvrage général de maison, aimant les enfants. Inutile de se présenter sans avoir les qualités requises. Références. S'adresser à 3, rue du Palais, en haut. 147

A VENDRE.—Belle propriété à Upton, 20 arpents de bonne terre, maison et bâtiments en excellent état, sur route Montréal-Sherbrooke. Termes avantageux. S'adresser à H. Lapierre, Upton, (Bagot). 147

ON DEMANDE un gârdien pour club. De préférence un couple sans enfants. S'adresser à M. Aurèle Gaudet, a/s Grand Hôtel, St-Hyacinthe. 147

A LOUER.—Logement moderne, chauffé, très propre, eau chaude à l'année. S'adresser à 17, rue Mont-Dor, Tél. 558. 147

MOTEUR de 1/2 force, Poêles Laveuses et Glacières électriques Radios, Studios, Chesterfields et toute la ligne de meubles, dans ce qu'il y a de plus nouveau. Le plus grand choix en ville, au village, au plus bas prix. Gobeille et Brouillette, 78, rue Cascades, Tél. 662, Saint-Hyacinthe.

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPECIALISTE

Tél. Bureau 1053
Res. 1099

Dr CHARLES DION

EX-MEDICIN ETANGER A L'HOPITAL ST-LOUIS, PARIS

SPÉCIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

76, rue St-Simon Place du Marché St-Hyacinthe

Nous offrons:

Communauté des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie

OUTREMONT, MONTREAL

Obligation 1ère hypothèque

4%, échéance le 1er septembre 1948

Prix: 101

Rendement: 3.94%

Cette communauté, fondée en 1843, compte actuellement plus de 3,300 religieuses et 196 établissements répartis dans 26 diocèses. Cette Institution donne l'enseignement à plus de 54,000 élèves. Ces obligations engagent tout le crédit de la Communauté. A cause de l'œuvre poursuivie et de la bonne situation financière de cette Institution, nous recommandons fortement l'achat de ces titres.

Détails additionnels sur demande

CRÉDIT ANGLO-FRANÇAIS LIMITÉE

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

Edifice Banque Provinciale
Saint-Hyacinthe

RENÉ DESJARDINS
Dir.-Gérant

TÉL. 623